

**« Les Roms s’acament sur le carreau de la mine :  
transit, translation, transaction et transition résidentielle »**

Béatrice Mésini, cnrs-Telemme-AMU  
Laurent Dussutour, enseignant au Lycée agricole de Valabre  
Silvia Settembri, chargée d’étude AMSSA

***Sommaire***

***1 - L’accueil et d’hébergement de populations en transit***

- 1.1 L’adversité au fondement de l’action*
- 1.2 La sollicitude face à la nécessité*
- 1.3 La solidarité en réponse à l’urgence*

***2 - La translation résidentielle des « communautés marginalisées »***

- 2.1 L’accompagnement associatif des familles*
- 2.2 Désarmer les esprits et tarir les rumeurs*
- 2.3 Nécessité fait loi, et doit la recevoir*

***3 - Des tractations politiques sur fond de « détractation » sociale***

- 3.1 Banalisation de la rhétorique xénophobe du Rom migrant, délinquant, assisté*
- 3.2 Clivages politiques locaux sur les enjeux de la sécurité*
- 3.3 Des dissensus sociaux et syndicaux*

***4 - Dynamiques transactionnelles dans l’accompagnement des familles***

- 4.1 La transaction biographique*
- 4.2 La transaction relationnelle*
- 4.3 Interlocution des mémoires de l’immigration*

***5 - Anticiper les effets sociaux, économiques et juridiques de la transition résidentielle***

- 5.1 Appréhender l’altérité et l’ipséité*
- 5.2 Des opportunités d’intégration dans les systèmes locaux*
- 5.3 Des outils juridiques protecteurs dans les sociétés d’accueil*

**Introduction**

Le Projet « Villes en questions », coordonné par l’IRD au Maroc, en Tunisie et en France, est un dispositif, pédagogique, scientifique et culturel, qui invitait des jeunes méditerranéens (Maroc, Tunisie, France) à débattre de manière informée, raisonnée et critique sur des questions de société. Le dispositif reposait sur la conduite d’enquêtes par des clubs de jeunes regroupant des lycéens, des enseignants, et des chercheurs en sciences sociales, allant à la rencontre d’habitants de leur quartier, qui se questionnaient sur « *Comment les citoyens méditerranéens cohabitent-ils ?* ». Les lycéens du lycée agricole de Valabre ont souhaité travailler sur l’accueil des Roms dans la ville de Gardanne qui a fait le choix à l’automne

2012 de légaliser l'installation de quelques familles sur un terrain municipal du Puits Z, l'ancien puits d'évacuation des « déchets » de lignite.

Les trois coordinateurs, Laurent Dussutour (enseignant en éducation socioculturelle au lycée agricole Valabre), Silvia Settembri (chargée d'étude de l'Association Méditerranéenne des Sciences Sociales Appliquées) et Béatrice Mésini (chargée de recherches au Cnrs), ont procédé de concert et par étapes, alternant des séances de « décryptage » en classe entière, du travail réflexif en ateliers et des phases de synthèses restituées à la classe entière. Dans un premier temps, à travers l'étude des représentations sur les Roms véhiculées dans la presse (2000-2013), il s'agissait d'appréhender la complexité d'un sujet marquée par l'hétérogénéité des discours, voire l'irréductibilité des points de vue, selon les acteurs concernés, politiques, associatifs, juristes, religieux... Nous souhaitons illustrer la relativité des opinions, afin de déconstruire les présomptions et d'objectiver les préjugés qui les animaient.

Dans un second temps, nous avons décalé et affermi la réflexion par une présentation juridique des systèmes de droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, protecteurs des migrants, mais aussi des communautés « vulnérabilisées » et « marginalisées », tant à l'échelon national que européen. Les habitants du Puits Z, qui sont originaires de la Région de la Transylvanie, ont traversé plusieurs pays et connu de nombreuses expulsions en France, avant de venir trouver refuge à Gardanne.

Enfin, les lycéens ont identifié les lieux d'enquêtes dans la ville ainsi que les acteurs locaux qu'ils souhaitaient rencontrer, élaboré une grille d'analyse sur la base d'items signifiants, affiné la pertinence des questions selon les profils des témoins, avant de conduire en autonomie les entretiens par groupes de deux ou trois. Ils ont choisi de donner corps à leur expérience de recherche sous forme d'un émouvant spectacle « La Route du Rrom »<sup>1</sup>, élaboré et mis en scène par la Compagnie Mémoires Vives<sup>2</sup>, dans lequel ils s'engagent corporellement comme narrateurs, danseurs et musiciens (duo chant-accordéon à partir de standards du répertoire tzigane) pour conter l'odyssée des tziganes, du légendaire pays de Sinth à... Gardanne.<sup>3</sup> Issu de trois jours d'ateliers avec deux chorégraphes, Yassine Allouache et Michaël Stoll concepteur du spectacle « Samudaripen » sur le génocide des rroms<sup>4</sup> et Yan Gilg poète/metteur en scène et directeur artistique de la Compagnie, ce spectacle a atteint une réelle qualité artistique sur fonds hip-hop, incluant des figures de danse (comme le « pass pass » emblématique de la break dance) et de déclamation vocale (comme le slam, ultime dérivé du rap). Ainsi s'est construite une transposition artistique d'un fait social, dont la culture hip-hop est un vecteur efficace, de par son encastrement dans des univers esthétiques et éthiques, locaux et globaux, comme l'avait souligné Richard Shusterman.<sup>5</sup>

Sous le titre « Slam ta ville », la Rencontre internationale du projet IRD *Villes en questions* a permis la rencontre et l'échange entre 200 lycéens du Maroc, de Tunisie et de France à la Villa Méditerranée à Marseille. Les classes ont présenté leurs travaux de recherche et ont

---

<sup>1</sup> Ce projet pédagogique a bénéficié de subventions de la Région PACA (Conventions de Vie Lycéenne et Apprentie), de la DRAC PACA, de la DRAAF PACA et de l'IRD.

<sup>2</sup> <http://cie-memoires-vives.org>

<sup>3</sup> Une deuxième représentation a été donnée le lundi 19 mai à 20h30, à l'amphithéâtre du lycée agricole de Valabre.

<sup>4</sup> Claire Auzias, *Samudaripen, le génocide des tziganes*, Paris, L'Esprit Frappeur, 2000.

<sup>5</sup> Richard Shusterman, *L'art à l'état vif. La pensée pragmatiste et l'esthétique contemporaine*, Paris, Editions de Minuit (coll. « Le sens commun »), 1992.

partagé leurs expériences, en valorisant de premiers résultats en direction des enseignants, institutionnels, élus et chercheurs présents.<sup>6</sup>

Dans un dernier temps, la retranscription des entretiens effectuée en 2014 dans le cadre du projet *Mobil Hom(m)es* 2013-14<sup>7</sup>, subjective les témoignages des acteurs locaux pour saisir l'intention de leur engagement individuel mais aussi les transactions de l'action collective, dans un contexte prégnant de violence (latente et patente) envers les populations Roms et leurs « référents ». Les entretiens ont été complétés par les comptes rendus circonstanciés des réunions internes et externes<sup>8</sup> du Collectif Roms de Gardanne, diffusés sur la liste des adhérents, ainsi que par l'analyse des articles parus entre 2013 et 2015.

Largement relayé par les réseaux militants sur le Web, l'accueil des familles à Gardanne a fait l'objet de multiples articles dans la presse locale (La Provence, la Marseillaise, le Midi Libre, Le Ravi), nationale (Libération, Le Monde, Médiapart, Rue 89, Le Point, Le Pèlerin, La Vie, Le Parisien), internationale (Le Huffington Post), mais aussi dans la presse radio et audiovisuelle (France Inter, France 2). Le croisement entre sources orales et écrites permet de compléter l'étude des faits par des éléments contextuels d'explicitation et de mise en tension des politiques d'accueil menées à l'échelon local, régional, national et européen, dans la mise en oeuvre des libertés fondamentales de « circulation », « d'installation » et de « résidence ».

Au terme de « camp » qui s'impose dans la littérature scientifique, institutionnelle et médiatique, nous substituerons celui de campement et de son verbe camper, qui questionnent tous deux l'histoire de leur réception dans nos langues communes. En ancien français *champier* a deux sens « parcourir les champs et camper », tandis qu'en provençal *acampar* signifie « assembler, amasser »<sup>9</sup> et *s'accampar* « ramasser, revenir chez soi ». Camper signifie établir son campement quelque part de manière sommaire et provisoire, mais que l'on se campe ou que l'on soit campé revient à « effectuer une action avec détermination » ou encore à « décrire très clairement une situation », deux dimensions largement éprouvées dans les témoignages des acteurs locaux. Le préfixe latin *Trans*, qui exprime les passages d'un lieu, d'une temporalité, d'une société et d'un état à un autre, sera précieux pour synthétiser nos observations empiriques, en contexte de transit, de translation, de transaction et de transition résidentielle.

## **1 - L'accueil et d'hébergement de populations en transit**

Le terme précaire renvoie à une situation aléatoire, ou encore un « état, existence, sort, statut, métier, des conditions de vie et de ressources qui sont fragiles et réversibles ». En droit, l'état de nécessité « résulte d'une circonstance particulière, présentant un caractère tout à fait exceptionnel, qui place la personne concernée hors du champ d'application de la loi ordinaire, édictée de manière générale et abstraite ». La première exigence d'un danger grave imminent, se caractérise par « l'existence de circonstances de fait menaçant une personne dans sa vie ou

---

<sup>6</sup> Rencontre internationale du Projet IRD « Villes en questions », Villa Méditerranée, Marseille, 20 mai 2014.

<sup>7</sup> Atelier thématique de recherche interdisciplinaire « *Mobil Hom(m)es*. Habiter la mobilité en Méditerranée, formes, techniques, usages, normes, conflits, vulnérabilités », dir. par Béatrice Mésini et Anne Cadoret, financé par laboratoire d'excellence LabexMed - Les sciences humaines et sociales au cœur de l'interdisciplinarité pour la Méditerranée, ANR-11-IDEX-0001-02.

<sup>8</sup> Réunions du bureau et des assemblées ordinaires ou générales.

<sup>9</sup> Claude-François Achard, Dictionnaire de la Provence et du Comté Venaissin, ꝑA.D.E.M.A.M., Marseille, 1785.

son intégrité physique, sa santé, son équilibre psychologique, ses biens ou la satisfaction normale des besoins les plus élémentaires de la vie ».

### 1.1 L'adversité au fondement de l'action

L'adversité est définie comme un sort contraire, des circonstances malheureuses, un revers de fortune, une épreuve à subir ou à surmonter mais aussi l'hostilité. Les expulsions de centaines de familles Roms de Marseille ont conduit à leur dispersion dans les communes voisines de Vitrolles, les Pennes-Mirabeau, Velaux, Châteauneuf le Rouge, Cabriès. En contexte d'urgence, il fallait pourvoir aux nécessités vitales, explique Jean-Luc Debard. La mobilisation citoyenne s'est engagée à Gardanne en septembre 2012 quand deux groupes de Roms se sont installés à Valabre, l'un dans le hangar précédemment investi et l'autre au-dessus de l'Écomusée : « On a été averti qu'ils étaient là, on a été les voir à plusieurs, leur apporter à boire et à manger ». <sup>10</sup> Les militants profitent du *Forum des associations* organisé le 8 septembre 2012, pour interpeller Roger Meï qui fait la tournée des stands, lequel questionne en retour la nature de leur engagement : « Et vous, que faites-vous ? », ce à quoi Jean-Luc répond qu'il a prêté une caravane. <sup>11</sup>

La discorde émaille les récits au démarrage de l'accueil, notamment avec les élus locaux qu'il a fallu convaincre d'opter pour une politique d'hospitalité. Roger Meï explique avoir réagi « comme tout le monde, on leur a dit d'aller ailleurs », ce que traduit Didier Bonnel membre de la LDH : « le maire nous a d'abord envoyés balader, puis a mesuré le côté dramatique de la situation ». <sup>12</sup> Quand la police est venue dire aux familles de partir le 10 septembre, quatre militants présents sur le campement ont obtenu une réunion en Mairie, avec l'ensemble des services : « Enfin, le élus ont décidé de mettre à disposition le terrain du Puits Z, ils se sont organisés et ont déménagé les familles début octobre ». <sup>13</sup>

Arrivé à Gardanne comme instituteur en 1958, Roger Meï plaide pour l'humanisme qu'il a toujours placé avant le parti <sup>14</sup> : « Parmi les familles Roms, une vingtaine d'enfants, une femme enceinte, un bébé de trois semaines. Nous les avons accueillis, c'est une population maltraitée et chassée de partout. Ici, ils sont au calme, c'est la seule ville de toute la région PACA à avoir accepté ces familles, qui sont traitées ici humainement, ce sont des êtres humains à part entière. (...). Si vous aviez vu les bébés et les gosses marcher pieds-nus dans la boue et sous la pluie, vous auriez peut-être agi de même. Je dis peut-être, car parmi vos collègues, certains ne pensent éventuellement pas comme moi ». <sup>15</sup>

Le premier réflexe de Christian Huc, en tant que policier municipal, a été de demander aux familles de partir : « Pourquoi j'ai fait cela, pour éviter les problèmes qu'ils pourraient avoir avec la population gardannaise, aussi pour les protéger. Mais quand on a vu la misère qui régnait sur ces deux camps et le désarroi de ces gens avec des bébés en bas âge, de très jeunes enfants, on en a parlé au Maire, qui a vite fait une réunion d'urgence. En sa qualité de premier

---

<sup>10</sup> Notamment « de la ratatouille cuite dans un four solaire », cf entretien avec Jean-Luc Debard, Lycée agricole de Valabre, vendredi 14 avril 2014.

<sup>11</sup> Entretien avec Jean-Luc Debard, *op.cit.*

<sup>12</sup> Louise Fessard, « Roms à Gardanne : « Nous sommes la mauvaise conscience des autres élus », Médiapart, 1<sup>er</sup> mars 2014.

<sup>13</sup> Entretien avec Jean-Luc Debard, *op.cit.*

<sup>14</sup> « Dimanche, deuxième tour de la législative partielle de Gardanne. Roger Meï serein sur son terrain. Maire depuis vingt ans, le candidat communiste mise sur la proximité pour l'emporter », Libération, 18 octobre 1996

<sup>15</sup> Entretien avec Roger Meï (Maire) et Mustapha El Miri (Adjoint à la culture), Hôtel de ville, Gardanne, 20 février 2014.

magistrat de la ville, c'est lui qui décide ce qu'il doit faire dans ces cas là. Et il a décidé de les accueillir ». <sup>16</sup>

Fin 2012, d'autres familles de nouveau expulsées de Marseille et ses environs, sont venues se réfugier au Puits Z, portant le nombre initial d'habitants de 62 à plus de 140. Le maire de Gardanne dépose alors une demande d'expulsion des 60 personnes surnuméraires, devant le juge des référés qui, accorde aux familles dans sa décision du 29 janvier 2013 un délai de deux mois et demi pour qu'elles puissent organiser leur départ. Tout en réitérant explicitement son soutien au Maire, Didier Bonnel se félicite que le Collectif ait obtenu un sursis à exécution : « Nous n'avons jamais contesté, sur le fond, la décision du maire qui jugeait que ça devenait ingérable, mais nous ne pouvions pas accepter les expulsions sans solutions ». <sup>17</sup>

Le 30 janvier 2013, face aux problèmes de salubrité et de sécurité rencontrés sur le campement <sup>18</sup>, Roger Meï a pris un nouvel arrêté demandant au préfet une évacuation d'urgence, qui conduit au départ progressif des familles excédentaires au début du mois de février. <sup>19</sup> Les 79 habitants restants ont signé une Charte avec la Mairie, rédigée en roumain et en français, par laquelle ils s'engagent à ne pas accueillir de nouveaux résidents. <sup>20</sup>

Pour le militant Jean-Luc Debard, les rapports de force gèrent la vie de tous les jours pour faire respecter ses droits ou, pour d'autres, ne pas les faire respecter : « Quand on parle d'un rapport de force, c'est aussi des gens et des forces qui s'attirent et qui s'aiment, et ce n'est pas pour rien, parce qu'il y a des attirances et des repoussances. C'est ce qui se joue entre le Collectif et la Mairie, à savoir qu'à partir du moment où l'on intervient, qu'on fait des choses, on rentre dans un rapport de force simplement parce que l'on est là, que l'on est accepté par les familles, qu'on apporte quelque chose dans la construction de leur vie et qu'on aide la mairie à ce que cela se passe mieux ». <sup>21</sup>

Minimisant les points de friction, il insiste largement sur le courage de l'équipe municipale : « La première chose à dire, malgré mes nombreux désaccords avec le Maire, c'est qu'il est le seul dans les Bouches-du-Rhône et dans la Région à avoir accepté de mettre un terrain à disposition pour accueillir des Roms, malgré l'opposition de nombreux Gardannais (...). Après, on a eu quelques divergences, mais on travaille ensemble pour que cela se passe mieux et le Maire reconnaît que le Collectif l'aide beaucoup ». <sup>22</sup>

## 1.2 L'accompagnement associatif des familles

A l'origine informel, le Collectif Rom de Gardanne rassemble des citoyen(n)es appartenant à diverses organisations et des associations à vocation sociale, juridique, culturelle et

---

<sup>16</sup> Entretien avec Christian Huc (Chef de service de la police municipale de Gardanne) et René Parlani (Conseiller municipal de Gardanne, délégué à la sécurité et la tranquillité publique), Lycée agricole de Valabre, 16 avril 2014.

<sup>17</sup> Communiqué du Collectif Roms de Gardanne et communes voisines, conférence de Presse à la sous-préfecture d'Aix-en-Provence, le 5 février 2013, publié sur le site de Mille Bâbords, le 6 février 2013. En ligne : <http://www.millebabords.org/spip.php?article22673>

<sup>18</sup> Électricité coupée en raison de la surtension et mise en danger des enfants montant au poteau pour réenclencher le disjoncteur général.

<sup>19</sup> *Énergies*, bimensuel de la ville de Gardanne, Jérémie Noé, « Roms : on garde le cap », n° 384, 7 octobre 2014

<sup>20</sup> Collectif Roms de Gardanne, compte-rendu, septembre 2014.

<sup>21</sup> Entretien avec Jean-Luc Debard, *op.cit.*

<sup>22</sup> Entretien avec Jean-Luc Debard, *op.cit.*

culturelle... : Aix-Solidarité, Association Culturelle Ouled 13<sup>23</sup>, Action Méditerranée Pour l'Insertion sociale par le Logement<sup>24</sup>, Collectif aixois pour les droits et la dignité des Roms, des immigrés et des sans-papiers, Attac,<sup>25</sup> Collectif pour une alternative au libéralisme <sup>26</sup>, CCFD-Terre Solidaire, CFDT, CIMADE, Collectif Solidarité Roms 13, Ligue des Droits de l'Homme, MRAP 13, Paroisse de Gardanne, Réflexe Partage, Rencontres Tsiganes, Restos du Cœur, Secours Catholique, Secours Populaire, Solidaires 13, Union des Femmes et des Familles. Destinée au départ à minimiser les réactions de rejet en favorisant la médiation culturelle, un « Conseil de village » a été mis en place, regroupant les habitants et les intervenants, avant d'élargir sa vocation pour échanger sur toutes les questions relatives à la vie quotidienne, autour de l'emploi, de la santé, du logement et de l'apprentissage du français à la demande des familles.

En septembre 2013, l'association « Collectif de Solidarité avec les Roms de Gardanne et régions environnantes » a été créée, afin simplifier la gestion financière des actions menées.<sup>27</sup> Deux objectifs sont déclinés dans les statuts adoptés : d'une part, celui « de solidarité directe pour aider ces populations à accéder, dans la durée, à des conditions de vie matérielle dignes et décentes, les soutenir dans la reconnaissance de tous leurs droits dans le cadre des lois en vigueur, de faciliter avec les pouvoirs publics et les institutions diverses la recherche de tous les aménagements réglementaires que leur situation particulière pourrait nécessiter, les accompagner dans leur accession à l'autonomie économique et sociale et dans leur insertion, dans la mesure de leurs souhaits, notamment par des actions de formation et d'éducation ». Le deuxième objectif est de mener « des actions d'information en direction de la population locale et environnante sur les réalités historiques et actuelles de la situation faite aux Roms ».

Le maire détaille la répartition des rôles complémentaires entre la municipalité et les membres du Collectif : « Nous sommes l'autorité qui règle les problèmes et, de leur côté, il y a un tas de gens de cœur qui les aident, des gens généreux qui se sont engagés, parfois peut-être un peu trop car ils ne peuvent pas tout faire ».<sup>28</sup> Au demeurant, le rapport d'activités 2013-14 du Collectif quantifie l'intensité de l'engagement et du bénévolat : de l'ordre de 10 000 heures en 16 mois, soit l'équivalent de 4,5 temps plein.<sup>29</sup> Un an après, les militants réunis en assemblée générale le 31 janvier 2015, interrogent les acquis de l'expérience en regard du temps dédié à l'accompagnement quotidien : « Conférence, débats, séances de cinéma, participation aux événements publics... on a du consacrer entre 10 à 12 000 heures de travail mais qu'est-ce qu'on y a gagné ? On a gagné en tolérance ».

Face à la montée en puissance des tâches quotidiennes, en termes de scolarité, éducation, santé, conditions matérielles de vie..., le Collectif a lancé un « appel à l'aide », sur la liste de diffusion, le 17 novembre 2014 : « Les bénévoles, déjà très impliqués dans diverses actions

---

<sup>23</sup> L'association ACO a pour objet le partage, l'échange, la création, la diffusion, l'organisation, réalisation de tout événement, action, animation et activité à caractère culturel, en France et à l'étranger, Journal Officiel des associations, annonce n°232, paru le 26 janvier 2013.

<sup>24</sup> AMPIL, association humanitaire, d'entraide, sociale.

<sup>25</sup> Collectif aixois pour les droits et la dignité des Roms, des immigrés et des sans-papiers.

<sup>26</sup> CALME– Marseille-Est, Les Camoins, la Treille, l'association a pour objet de « rassembler les citoyens qui veulent construire une alternative de gauche au libéralisme », Journal Officiel des associations, annonce n°269, paru le 8 novembre 2008.

<sup>27</sup> Déclaration à la sous-préfecture d'Aix-en-Provence, Journal Officiel des associations, annonce n°221, paru le 29 septembre 2013.

<sup>28</sup> Entretien avec Roger Meï et Mustapha El Miri, *op.cit.*

<sup>29</sup> Collectif Roms de Gardanne, compte-rendu de l'Assemblée générale du 31 janvier 2015.

sont actuellement au maximum de leurs possibilités. Nous faisons appel à tous pour la recherche de pistes concrètes d'emploi (...) et dans le domaine de l'apprentissage de la langue française. Il ne s'agit pas d'alphabétisation (compétences en lecture et écriture), mais plus simplement et dans l'immédiat de les aider à acquérir la capacité de comprendre et se faire comprendre oralement ».

Afin de faciliter leur insertion par l'emploi et le logement, le groupe Emploi-Travail du Collectif décide d'en appeler aux bonnes volontés pour mettre en place un référent par familles, ce qui demande un engagement limité, dans le temps mais stable et constant à l'année. Les bénévoles concèdent que l'accès à l'emploi est largement dépendant d'une maîtrise relative de la langue française, tandis que le Pôle Emploi est « semé d'embûches pour les Roms, peu accoutumés aux démarches administratives dématérialisées et à leur calendrier répétitif, donc peu productives.<sup>30</sup>

Après la diffusion d'un reportage réalisé par France 2, un débriefing s'est improvisé sur liste de diffusion, mettant en cause tant la forme, que le fond du traitement médiatique de l'action menée localement : sont notamment incriminés « l'escamotage du rôle déterminant du Collectif et le déni du travail associatif » au montage, alors même que les bénévoles ont été présents et ont répondu aux diverses questions des journalistes pendant deux jours. Les seules personnes extérieures à la mairie interviewées sont celles rencontrées sur le marché et l'assistante sociale, ce qui ne rend pas compte de l'ampleur du bénévolat et de la collaboration incessante des multiples acteurs le terrain.

Toutefois, il ne faut ni être naïf, ni dupe, commente sur la liste une adhérente du Collectif, ex-attachée de presse : « le journaliste télé qui a pour mission de rechercher un personnage fort, qui fasse de l'image, c'est à dire qui ait de la présence à l'écran », inclinera à faire l'impasse sur d'anonymes « dames patronnesses ». Suivant le principe « Don't hate the media, become the media », la communication du Collectif est assurée depuis l'automne 2014 par l'autoproduction d'un « JT » de 5 minutes à destination des 200 adhérents, qui rend compte des activités quotidiennes dans le campement, afin d'assurer une circulation directe de l'information.

### **1.3 La solidarité en réponse à l'urgence**

Dans cette commune ouvrière de 20 000 habitants située entre Marseille et Aix-en-Provence, le Maire PCF de Gardanne depuis 1977, inscrit la politique d'accueil dans une longue tradition de fraternité locale, face à l'incurie d'une Europe qui « s'est ouverte aux populations les plus pauvres, qui vivent en France dans des conditions scandaleuses, où elles sont mieux pourtant qu'en Roumanie » : « Moi, j'avais voté contre le Traité de Maastricht qui a ouvert toutes les frontières pour les marchés en oubliant le destin des hommes. On a donné à la Roumanie des milliards d'euros pour aider les Roms, qui ont servi à je ne sais quoi, et on a ouvert les frontières, sans préparer les gens aux contraintes européennes ».<sup>31</sup>

Afin ne pas laisser les familles à la rue, le maire et son équipe ont opté pour la mise en œuvre de la circulaire interministérielle 2012, relative à l'anticipation et à l'accompagnement des opérations d'évacuation des campements illicites, qui prévoit « qu'en matière d'hébergement et d'accueil, les solutions doivent être envisagées sur la base des situations particulières des personnes concernées, constatées au moment du diagnostic (...). Préalablement à l'évacuation,

---

<sup>30</sup> Collectif Roms de Gardanne, Fiche de poste élaborée par le Groupe « Emploi-travail ».

<sup>31</sup> Entretien avec Roger Meï et Mustapha El Miri, *op.cit.*

le recours à l'hébergement d'urgence doit être recherché lorsque cela est nécessaire, adapté aux situations personnelles et possibles en fonction des disponibilités de places que vous recenserez ». Une attention particulière doit être portée aux personnes les plus vulnérables ». L'aménagement d'un site d'accueil provisoire ou d'autres solutions d'hébergement adapté peuvent être envisagés dans le cadre d'un partenariat étroit entre l'État et les collectivités territoriales, dans l'objectif de « stabiliser transitoirement les personnes concernées pour favoriser leur insertion ».<sup>32</sup>

La municipalité de Gardanne a mis à disposition des familles le minimum afin de pourvoir aux nécessités vitales : eau potable (avec une réserve de 20 000 litres régulièrement remplie par les sapeurs-pompiers), deux toilettes de chantier, un groupe électrogène et deux conteneurs à déchets.<sup>33</sup> Les familles sont également aidées par le Secours populaire, le Secours catholique, et vont chercher un panier garni aux Restos du cœur, une fois par semaine.

Au niveau municipal, il y a trois responsables et plusieurs intervenants qui se réunissent tous les quinze jours pour faire le point, explique Roger Meï : « les deux responsables du Centre communal d'action social (CCAS), l'assistante sociale à mi-temps, la personne qui gère le camp et un policier municipal, qui a de bonnes relations avec eux -une famille a donné son prénom à leur enfant, qui est né il y a trois semaines-, qui les traite comme des êtres humains ».<sup>34</sup>

Assistante sociale, Isabelle Pavloff a commencé par travailler pour Médecins du Monde, puis dans les squats de toxicomanes à Paris avant d'être recrutée en polyvalence au CCAS de Gardanne : « Les Roms sont arrivés quelques mois après dans la ville. Comme je connaissais les populations marginales, le CCAS m'a détaché naturellement, à mi-temps pour faire le suivi social des familles, c'est à dire l'aide à la scolarisation de la maternelle au collège. Depuis janvier 2014 qui marque la fin des mesures transitoires, mon rôle couvre également leur insertion professionnelle puisque ils relèvent à présent du droit commun des personnes circulant et résidant en Europe. On va les aider à faire des curriculum vitae, à trouver du travail ».<sup>35</sup>

Elle se rend tous les jours au puits Z dans le cadre de sa mission, tous les quinze jours à la mairie de Gardanne, chaque mois à la préfecture et rencontre les services de l'éducation nationale, tous les deux mois. Par ailleurs, elle participe à une rencontre thématique mensuelle avec le Collectif sur une mission ponctuelle, et appelle les bénévoles quasiment tous les jours, car chaque enfant a un référent qui assure son suivi.

Le maire insiste sur la modicité des frais engagés sur le budget communal, hormis l'avance de 30 000 euros pour l'achat d'un groupe électrogène : « On a obtenu des subventions, on s'est battu comme il fallait, sans rien enlever à la population de Gardanne compte tenu des aides perçues : de l'État grâce au préfet, ainsi que des aides du Conseil Général et du Conseil

---

<sup>32</sup> Circulaire NOR INTK1233053C du 26 août 2012.

<sup>33</sup> *Énergies*, bimensuel de la ville de Gardanne, « Roms : pas d'expulsions sans solutions », n° 284, 6-20 novembre 2012, p. 18

<sup>34</sup> Entretien avec Roger Meï et Mustapha El Miri, *op.cit.*

<sup>35</sup> Entretien avec Mme Pavloff, Lycée agricole de Valabre, le 27 janvier 2013. En vertu des mesures transitoires, qui s'appliquaient aux ressortissants roumains et bulgares jusqu'en janvier 2014, leurs ressortissants devaient obtenir une autorisation de travail pour occuper un emploi salarié, ou demander un emploi inscrit sur la liste des métiers « en tension ».

Régional ». <sup>36</sup> L'aide de l'État d'un montant de 80 000 euros en 2013, sur les fonds de la DIHAL, a été reconduite en 2014. <sup>37</sup> De plus, la politique d'accueil est jugée moins coûteuse que celle d'expulsion pratiquée par la communauté de communes du pays d'Aix, qui dépense plus d'argent pour chasser les populations que pour les accueillir : « 450 000 euros auraient été dépensés en frais de justice pour les expulser ». <sup>38</sup>

## **2 - La translation résidentielle des « communautés marginalisées »**

La cohésion sociale, définie « par la capacité d'une société à assurer le bien-être de tous ses membres, en réduisant les disparités et en évitant la marginalisation », est un pilier essentiel de la stratégie Europe 2020 qui s'est donnée pour objectif de réduire d'au moins 20 millions le nombre de personnes touchées ou menacées par la pauvreté et l'exclusion sociale, objectif qui se traduit par une réduction d'au moins 1,6 millions de personnes sur le plan national. <sup>39</sup>

La circulaire de la Datar du 16 mars 2011 est venue préciser la définition de la notion de communauté marginalisée, ainsi les conditions de mise en œuvre de cette nouvelle mesure : « Les communautés marginalisées correspondent aux populations ou groupes de personnes vulnérables confrontées à de graves problèmes de logement sur un territoire donné, ainsi qu'à une pluralité de difficultés à surmonter (santé, emploi, formation, scolarisation, transports, etc.) et dont l'inclusion dans la société nécessite un accompagnement adapté dans le cadre d'une approche intégrée ».

### **2.1 La sollicitude face à la nécessité**

Les multiples acceptions du terme latin *necessitās* illustrent diversement les motivations de l'engagement des acteurs, en sous-bassement, dépassement et surpassement de l'action collective : nécessité, inévitabilité, inéluctabilité, fatalité ; besoin pressant, exigence ; conséquence inévitable, exigence naturelle ; difficulté, situation critique ; obligation absolue, contrainte ; manque d'argent, pauvreté, indigence, besoin ; intérêt, avantage ; nécessité logique, conséquence ; frais nécessaires ; lien de parenté, lien d'amitié. En contrepoint, le terme sollicitude nous propose trois sens distincts, à même de rendre compte de la nature et modalités de l'engagement des acteurs locaux face la nécessité : « souci, préoccupation, inquiétude, angoisse, tourment », « soin et attention », ou au figuré « charge, office, tâche ».

Membre co-fondateur du Collectif Roms de Gardanne, Jean-Luc Debard qui réside en face de la Centrale de Gardanne, a travaillé comme électricien à la mine, chargé de l'entretien des installations en surface au puits Z. Il dépeint l'extrême rudesse du lieu habité : « C'est un terrain difficile, je le connais car j'y ai travaillé, il y fait extrêmement froid, c'est orienté Nord, l'hiver il gèle, c'est infernal, avec le mistral ». De fait, l'adaptation aux dures conditions de vie et à l'hostilité du milieu physique est incessante : « Au départ, la Mairie a fait détruire les cabanes remplacées par des Algécos et caravanes, mais le problème est qu'il faut se chauffer avec des radiateurs et utiliser des plaques électriques pour faire la cuisine. D'abord cela consomme beaucoup d'électricité et puis c'est dangereux, le courant saute parce

---

<sup>36</sup> Entretien avec Mr Roger Meï, *op.cit.*

<sup>37</sup> Compte-rendu du Collectif Roms de Gardanne, réunion du 22 juillet 2014.

<sup>38</sup> Louise Fessard, « Roms à Gardanne : « Nous sommes la mauvaise conscience des autres élus », 1<sup>er</sup> mars 2014.

<sup>39</sup> Projet de Programme opérationnel national du fonds social européen pour l'emploi et l'inclusion en métropole, version du 10 février 2014, p. 88.

qu'ils tirent trop. Du coup, certains ont refait des auvents et des cabanes, dans lesquels ils peuvent mettre des poêles à bois, de fabrication maison ». <sup>40</sup>

Prêtre de Gardanne, Thierry Destremau décrit les sujétions quotidiennes d'accès aux « commodités de base » sur le campement où les familles Roms vivent dans des caravanes, mais aussi quelques cabanes et mobil-homes, pour l'essentiel mis à leur disposition par la Fondation Abbé Pierre et Emmaüs : « L'intérieur des caravanes est très bien tenu par les femmes, ce qui n'est pas facile en raison des incessantes allées et venues avec l'extérieur. L'électricité est fournie par la ville. Un point d'eau, non potable, permet aux femmes de laver le linge dans des bassines et aux familles de se laver. Pour l'eau potable, il leur faut aller jusqu'à un autre près de la centrale, de telle sorte qu'ils font des allers retours incessants avec des bidons ». <sup>41</sup>

Afin de contextualiser la mise en mobilité de ces populations, il propose aux lycéens de faire un détour par la Roumanie, en projetant aux lycéens des photos réalisées dans leurs banlieues, quartiers et lieux de résidence, lors de deux voyages effectués avec des familles installées dans divers campements des Bouches-du-Rhône. Les populations de Gardanne viennent essentiellement des banlieues de Deva, les familles installées au stadium de Vitrolles de la ville de Alba-Iulia, celles de Martigues sont issues de la banlieue de Bucarest, de même que celles de Marignane, Marseille et Arles. <sup>42</sup>

Une grande caractéristique de la population Rom explique-t-il, est de vivre en famille car leur joie réside dans le fait d'être ensemble : « Les enfants sont élevés par leurs parents et les grands s'occupent des petits. Sur le terrain, ils sont assez libres mais restent sous la surveillance de tous. C'est une forme de sociabilité que l'on a peut-être moins maintenant dans notre pays. De génération en génération, chaque père transmet son propre prénom à son fils aîné, dit alors « junior ». <sup>43</sup>

Le père Destremau constate que la scolarisation à l'école primaire se déroule généralement bien, « du fait notamment de l'implication des maîtres et des bénévoles. Par contre, ils décrochent souvent à l'arrivée au collège, en raison de la structure des cours et des difficultés linguistiques. En Roumanie, les enfants Roms vont dans des écoles spéciales mises en place par l'État, car leur langue maternelle n'est pas le roumain. Mais comme les parents ne savent ni lire ni écrire, les enfants sont livrés à eux-mêmes et décrochent très vite ». <sup>44</sup>

Roger Mei confirme que l'intégration scolaire se passe bien puisqu'il n'a pas d'échos particuliers des écoles qui les ont accueillis et des bénévoles qui les ont accompagnés. Comme d'autres membres du Collectif, Jean-Luc Debard a été physiquement très présent sur le campement du Puits Z, de jour comme de nuit durant les neufs premiers mois : « Pendant plusieurs mois, on y est allé tous les matins amener du chocolat chaud dans des thermos avec des galettes, pour que les enfants se réveillent et puissent prendre le car à l'heure pour aller à l'école. Pour la rentrée 2013, on l'a fait au retour des vacances, puis on a arrêté par respect pour l'autonomie des parents ». <sup>45</sup>

---

<sup>40</sup> Entretien avec Jean-Luc Debard, *op.cit.*

<sup>41</sup> Intervention de Thierry Destremau, Lycée agricole de Valabre, Gardanne, le 12 décembre 2013.

<sup>42</sup> Intervention de Thierry Destremau, *op.cit.*

<sup>43</sup> Intervention de Thierry Destremau, *op.cit.*

<sup>44</sup> Thierry Destremau, « Aumoñnerie des Gens du Voyage, Gitans & Roms dans le diocèse d'Aix-en-Provence & Arles », *La Roulotte*, n°230, Septembre 2013, p. 12.

<sup>45</sup> Entretien avec Jean-Luc Debard, *op.cit.*

Il est vrai que la mobilisation de l'Éducation nationale a été exemplaire, souligne Angèle Planidis-Dumont, responsable du secteur éducation municipale : « Nous avons fait en sorte que les familles fassent elles-mêmes la démarche de venir inscrire leurs enfants, dont certains mangent à la cantine, comme les autres Gardannais ». <sup>46</sup>

Si l'action d'accueil localement investiguée obéit à un enchaînement de faits et de causes situés spatialement, elle est aussi le fruit d'interactions entre acteurs-sujets qui ont obéi aux buts de leur volonté, dans une perspective téléologique de fraternité, de solidarité et d'humanité.

## 2.2 Désarmer les esprits et tarir les rumeurs

L'objectif partagé par les acteurs associatifs, caritatifs et politiques était de combattre l'infortune, mais il leur a fallu simultanément démentir les rumeurs, désarmer les esprits et réarmer les consciences pour légitimer la politique d'accueil des familles Roms dans la commune.

Conseiller municipal de la commune voisine de Bouc Bel Air, Mathieu Morateur (Nouveau Centre) se fait l'écho des riverains du Puits Z pour dénoncer une décision d'accueil imposée par le Maire sans concertation. Il redoute que le climat de tension ne clive davantage la société locale : « près de 600 personnes ont signé une pétition pour demander l'évacuation de ces familles Roms au motif de vols récurrents. La police municipale nie le problème. Je crains que des personnes se substituent à la force publique. On est dans une zone semi-rurale, beaucoup de gens sont armés et je crains que ça ne dégénère ». <sup>47</sup>

Cette pétition véhiculait « les arguments classiques concernant les Roms (le vol, les conditions sanitaires déplorable), selon un rejet classique de la minorité qui prend le travail des autres », estime Isabelle Pavloff. Elle a rencontré les riverains et les administrés, lors d'une première réunion publique organisée au foyer de Gardanne, « pour évoquer les problèmes liés au voisinage, à la cohabitation avec les populations Roms et connaître les représentations de la population sur celles-ci ». Puis, une seconde rencontre a eu lieu sur le site du puits Z, lorsqu'ils sont venus partager un moment convivial avec les familles Roms, qui avaient préparé des spécialités de leur pays : « Ils ont pu les voir et discuter avec eux, ce qui était un grand pas de franchi puisque les nomades vivent relativement cachés de la population locale. Dès lors, les relations se sont tout de suite calmées et il n'y a plus eu aucune plainte des voisins, sauf de la part de ceux qui sont systématiquement opposés à tous les migrants ». <sup>48</sup>

En outre, deux rencontres publiques ont été organisées avec l'association Rencontres Tsiganes, pour expliquer la démarche et répondre aux questions de la population, toutefois, elle déplore la portée limitée de l'initiative visant à favoriser l'interconnaissance, « car ceux qui y participent sont plutôt d'accord avec l'action, tandis que les autres n'y viennent pas ». <sup>49</sup>

---

<sup>46</sup> Collectif *On Vaulx Mieux que ça !*, « A Gardanne, il n'y a pas de problème Rom, il n'y a que des solutions », 16 octobre 2013. En ligne <http://onvaulxmieuxqueca.ouvaton.org/spip.php?article3425>

<sup>47</sup> « Roms : un terrain mis à disposition par la mairie de Gardanne », *Metronews*, 15 octobre 2012.

<sup>48</sup> Entretien avec Mme Pavloff, *op.cit.*

<sup>49</sup> Entretien avec Mme Pavloff, *op.cit.*

Un élément décisif pour désamorcer les peurs et les fantasmes, a été la visibilité des familles Roms dans l'espace public, qui ont participé aux rencontres *Arts et Festins du Monde* en mai 2013 par la vente de plats cuisinés sur le stand du CCFD, tandis que le MRAP dédiait une exposition à leur culture : « Au début, c'était compliqué car elles avaient peur du regard des gens, d'être agressées, rejetées. Puis, elles ont participé à cette fête culturelle qui s'est terminée en une mixité complète en fin de journée et une mise en commun les uns avec les autres ». <sup>50</sup> Les bénévoles du collectif Rom de Gardanne se sont beaucoup investis dans leur présence aux événements socioculturels locaux et régionaux, en favorisant leur participation aux Forums des associations, au festival Latcho Divano, à des projections cinéma à Gardanne, Marseille ou Aix, au centre aéré pour les enfants...

Aux rumeurs les plus diverses qui se répandent dans la ville, le Maire Roger Meï oppose démenti et dérision : « Une pétition les a accusés d'avoir mangé quarante canards, or il n'y en avait que trois, après vérification il en restait deux. Lors de la venue d'un cirque, ils ont été suspectés d'avoir mangé le chameau. J'ai répondu : « pourquoi ne m'ont-ils pas invité, je n'en ai jamais goûté ? » Ils ont aussi soupçonnés de voler les enfants, ce que j'ai confirmé : « les Roms les mangent, parce qu'un bébé, c'est tendre ». Enfin, ils ont été accusés de passer sans payer dans les grands magasins, ce à quoi j'ai rétorqué : « vous connaissez beaucoup de commerçants, qui laissent partir les gens sans payer. Voilà quelques rumeurs qui courent ». <sup>51</sup>

Christian Huc nous livre rétrospectivement son sentiment : « C'était hallucinant d'entendre la paranoïa aigüe et la bêtise humaine s'exprimer ainsi. Mais je crois que ceux qui diffusent ce genre de rumeurs le font pour soulever un mécontentement général afin que les Roms soient chassés : « Ils pensent que plus on dit d'énormités, plus les gens ont peur, et la peur engendrera la violence pour obliger le maire à les expulser de la commune ». <sup>52</sup>

Il dément la progression des faits délictueux dans la ville : « S'agissant des vols commis sur Gardanne, les cambrioleurs sont identifiés. Ce sont des gardanno-gardannais bien connus des services de police depuis très longtemps. Les gens savent parfaitement qui ils sont, mais ne disent rien car ils ont peur d'eux et de leurs familles. Ils préfèrent accuser les Roms qui, eux, ne viendront pas leur mettre leur poing dans la figure ». <sup>53</sup> On parle de cambriolages et de délinquance, alors que les chiffres montrent à l'appui qu'elle n'a pas augmenté corrobore l'adjoint à la culture Mustapha El-Miri. Il n'y a aucun élément objectif dans ce domaine, sinon des formes de haine et de rejet des autres. La haine qui interpelle ceux qui en sont victimes et ceux qui en sont porteurs ». <sup>54</sup>

Conseiller municipal de Gardanne, délégué à la sécurité et la tranquillité publique, René Parlani poursuit l'entreprise de déconstruction : « si les Roms cambriolaient, les statistiques auraient augmenté depuis leur arrivée, or, à Gardanne il n'y a pas plus de vols qu'avant, alors que sur la commune de Meyreuil où il n'y en a pas, les cambriolages ont augmenté ». <sup>55</sup> En revanche, il estime que la politique d'accueil a permis d'éviter d'autres réinstallations sur la commune : « Nous, si l'on n'avait pas accepté les soixante-dix-huit personnes à Gardanne et qu'on les avait chassées, aujourd'hui, on en aurait peut-être quatre cents ». Christian Huc clarifie le propos : « Si l'on n'a pas eu de nouveaux arrivants, c'est justement parce que le

---

<sup>50</sup> Entretien avec Mustapha El Miri, *op.cit.*

<sup>51</sup> Entretien avec Roger Meï et Mustapha El Miri, *op.cit.*

<sup>52</sup> Entretien avec Christian Huc et René Parlani, *op.cit.*

<sup>53</sup> Entretien avec Christian Huc et René Parlani *op.cit.*

<sup>54</sup> Entretien avec Roger Meï et Mustapha El Miri, *op.cit.*

<sup>55</sup> Entretien avec Christian Huc et René Parlani, *op.cit.*

téléphone a déjà fonctionné et qu'ils leur ont dit de ne pas s'installer ici. Ils se connaissent tous, ils ont les numéros de téléphone des uns et des autres ».<sup>56</sup>

### 2.3 Nécessité fait loi, et doit la recevoir

Nous vivons selon des principes de solidarité issus tout simplement de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen exprime Roger Meï, donc « quelle que soit notre couleur, nous avons tous les mêmes droits et les mêmes devoirs ». D'une part, l'engagement réciproque dans une Charte, signé avec la commune précise les obligations faites aux familles, tels que le respect des lois françaises et des coutumes en vigueur, l'usage correct des installations mises à disposition, l'entretien du logement, le nettoyage régulier du site, le dépôt des déchets dans les containers, la scolarisation quotidienne des enfants, le respect du voisinage et des intervenants sociaux et communaux. D'autre part, la Charte mentionne quatre interdits : d'héberger d'autres personnes sur le site, de brûler des produits autre que le bois, de consommer de l'alcool et de pratiquer la mendicité sur la commune.

Afin d'assurer la protection et la tranquillité des habitants, le campement du Puits Z est entouré par un grillage tandis que l'entrée est bloquée par de gros blocs de pierre empêchant tout passage de véhicule. La sécurisation du site est à la fois intérieure et extérieure : « en sa qualité de premier magistrat de la ville, le Maire a décidé de les accueillir avec l'objectif que ce soit le plus loin possible des habitations, tant pour éviter toute gêne à la population que pour éviter les gens malintentionnés, susceptibles de venir les déranger la nuit ou de vouloir les chasser eux-mêmes ».<sup>57</sup>

Quotidiennement sur place au démarrage de l'installation et plusieurs fois par semaine maintenant, le policier municipal Christian Huc précise la nature de sa mission et des relations instaurées avec les habitants : « Je vais voir si tout va bien, vérifier que d'autres ne se sont pas installés, qu'ils ne démontent pas une vieille carcasse, qu'ils respectent la charte : ne pas voler, pas faire de bruit ni de feux (caoutchouc brûlé), être propre, ne pas jeter ses poubelles partout, pour éviter des problèmes inhérents à leurs coutumes et à leur vie. Ils savent que le maire envoie son chef de la police pour leur rendre service. Ils ne m'accueillent donc pas de la même façon que si j'arrivais avec la matraque à la main et un bulldozer derrière pour tout casser et les jeter dehors. Quand je vais là-bas, les enfants viennent, me tiennent la main, ils n'accueillent pas un policier qui va les expulser ».<sup>58</sup>

Les familles ont des droits, mais aussi des devoirs, assortis de peines strictes s'ils les enfreignent, corrobore Isabelle Pavloff : « On les aide en leur fournissant un logement sur un terrain et en leur donnant à manger, mais ils ont aussi des devoirs. S'ils sont pris en train de voler, ils doivent quitter le puits Z, comme cela s'est produit pour deux pères et un enfant, durant l'été 2013. On a enlevé la caravane et ils sont repartis à Marseille, dans un squat ou un bidonville. En outre, tous les enfants, filles et garçons, doivent être scolarisés. Enfin, ils n'ont pas le droit de mendier sur la commune car cela suscite des critiques et des clichés ».<sup>59</sup> Ces mesures jugées sévères, sont estimées nécessaires pour « éviter les conflits avec les Gardannais », mais aussi pour favoriser la réussite de l'expérience.

---

<sup>56</sup> *Idem.*

<sup>57</sup> *Idem.*

<sup>58</sup> *Idem.*

<sup>59</sup> Entretien avec Mme Pavloff, *op.cit.*

Car, l'accueil ne signifie pas « tout accepter, ni faire tout ce que l'on veut » renchérit Mustapha El Miri : « Le maire a évoqué avec vous les mariages, car il y a eu un phénomène d'échanges de filles très jeunes entre campements, face auquel on a été vigilant. Une petite de 12 ans qui avait été mariée de force, bien qu'elle ait exprimé son refus, a été aidée et soutenue par les éducateurs et l'Éducation nationale ». <sup>60</sup>

De même, si l'accueil s'exprime selon des règles de fraternité qui s'appliquent aux Roms et à leur fonctionnement, il y a eu quelques difficultés reconnaît-il, « comme l'arrestation d'un père de famille, qui a écopé de 18 mois de prison ferme pour vol de cuivre. La police est intervenue avec des moyens importants, dont deux hélicoptères à capteurs infrarouges, ce qui renforce dans la population locale l'idée de l'ennemi venu de l'extérieur (...). Certes les voleurs ont été arrêtés, mais pas les receleurs qui centralisent et revendent au kilo ». <sup>61</sup>

### **3 - Des tractations politiques sur fond de « détractation » sociale**

L'accueil des familles Roms à Gardanne s'inscrit dans un contexte politique national et international de stigmatisation des populations nomades, inspiré par la surenchère sécuritaire et xénophobe envers les migrants. Emprunté au latin, le terme *detractor* signifie « celui qui déprécie et rabaisse ».

#### **3.1 Banalisation de la rhétorique xénophobe du Rom migrant, délinquant, assisté**

Le discours prononcé par le Président Sarkozy à Grenoble le 30 juillet 2010, <sup>62</sup> après l'enchaînement de deux faits « divers » <sup>63</sup>, désigne explicitement « les ennemis de la République », en amalgamant les délinquants, les criminels, les trafiquants, les migrants, les jeunes de la 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> génération (« moins français que leurs parents ») et les Roms : « C'est donc une guerre que nous avons décidé d'engager contre les trafiquant et les délinquants, nous avons décidé de nous occuper particulièrement de certains territoires qui ont besoin d'une action ciblée pour que les conditions de l'ordre républicain y soient rétablies (...). Pour réussir ce processus, il faut contrôler impérativement les flux migratoires (...). J'ai demandé au ministre de l'Intérieur de mettre fin aux installations sauvages de campements de Roms, ce sont des zones de non-droit que nous ne pouvons tolérer en France (...). Nous allons procéder d'ici fin septembre à l'ensemble des camps qui font l'objet d'une décision de justice, et pour les autres, nous engagerons les démarches ». <sup>64</sup>

En août 2010, une première circulaire du ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des collectivités territoriales visant l'évacuation des campements illicites, est adressée aux préfets et aux directeurs généraux de police et de gendarmerie. Le texte rappelle en introduction les

---

<sup>60</sup> Entretien avec Roger Meï et Mustapha El Miri, *op.cit.*

<sup>61</sup> *Idem.*

<sup>62</sup> Discours rédigé par deux proches conseillers, un Préfet chef de cabinet Cédric Goubet et par un énarque, spécialiste des questions d'immigration Maxime Tandonnet, cf. Augustin Scalbert, « Derrière l'offensive sécuritaire de Sarkozy, deux conseillers-clés », Rue 89-L'Obs, 14 août 2010.

<sup>63</sup> Dans la nuit du 15 au 16 juillet 2010, le casino d'Uriage-les-Bains, en Isère, est braqué par deux malfaiteurs qui blessent par arme un adjoint de sécurité et se réfugient dans le quartier de la Villeneuve, où l'un d'eux est tué lors d'un échange de coups de feu avec une patrouille de la BAC. Sa mort provoque plusieurs nuits d'émeutes urbaines qui impliquent quelques dizaines de personnes. La nuit suivante, Luigi Duquenot, un jeune de 22 ans issu de la communauté des gens du voyage est tué par un gendarme alors qu'il tentait de forcer un barrage à Thésée, dans le Loir-et-Cher. Deux jours plus tard, une cinquantaine de « voyageurs » la Gendarmerie, incendient des véhicules, brisent des vitrines et abattent trois arbres dans le village de Saint-Aignan.

<sup>64</sup> Extrait du discours de Nicolas Sarkozy, transcription Béatrice Mésini pour introduire la séance sur les droits avec les lycéens de Valabre, 27 janvier 2013.

objectifs fixés par le président de la République, portant sur le démantèlement de trois cents campements ou implantations illicites de Roms dans les trois mois et précise que ces opérations « ne doivent pas se limiter à de la dispersion, qu'il convient d'empêcher toute nouvelle installation ». Il donne mission aux préfets de zone de s'assurer de la « réalisation minimale d'une opération par semaine » (évacuation, démantèlement et reconduite à la frontière).

Devant le concert national et européen de critiques, s'élevant contre la stigmatisation des populations en raison de leur origine, une nouvelle circulaire a paru le 13 septembre 2010, sans aucune mention des Roms. Finalement, le Conseil d'État a annulé le 7 avril 2011 la circulaire prise en août, en se fondant sur l'article 1<sup>er</sup> de la Constitution, qui pose « le principe d'égalité devant la loi », objectant que « l'objectif invoqué par le ministère ne l'autorisait pas à mettre en œuvre une politique d'évacuation des campements illicites désignant spécialement certains de leurs occupants en raison de leur origine ethnique ».

La violence des propos s'exacerbe et s'autoalimente du local au national : Jean-Marie Le Pen venu présenter à Nice la candidate FN pour les municipales en juillet 2013 qualifie la présence de Roms dans la ville « d'urticante et odorante »<sup>65</sup>, suite à l'occupation d'un champ agricole par des gens du voyage, le député-maire de Cholet Gilles Bourdouleix déclare que « Hitler n'en avait peut-être pas tué assez »<sup>66</sup>. Enfin, certains élus justifient la légitime défense, comme en attestent les propos d'un maire après qu'un agriculteur ait tiré à blanc sur des Roms qui approchaient de son exploitation : « Les Roms n'ont rien à faire à Croix. Oui, s'il y a un dérapage, si un Croisien commet l'irréparable, j'apporterai mon soutien. La population en a assez ».<sup>67</sup>

Distinguant explicitement les « Français de papier » et les « Français de cœur », le représentant du FN à Gardanne, Clément Lepoittevin a voté contre la délibération d'une subvention exceptionnelle de 950 euros acquittée par le Collectif pour payer le fuel en hiver, en se faisant l'écho des opposants à l'installation : « Les Gardannais ne veulent pas de nomades étrangers sur le puits Z, et encore moins qu'on les assiste financièrement. Quand je vois tous ces petits retraités français qui ont cotisé toute leur vie, mais pas suffisamment, et qui sont obligés de se priver de chauffage pendant l'hiver, parce que c'est trop cher, ça ne peut que me toucher au plus profond de moi ».<sup>68</sup>

Au demeurant, il se prévaut d'un constat partagé par le premier ministre socialiste Manuel Valls pour conforter son propos : « Je connais très bien votre argument Monsieur le Maire, puisque vous me répétez sans cesse "ce sont des humains comme les autres"... Peut-être, néanmoins, ce sont des gens qui restent incompatibles avec les valeurs de la République. Et ça, ce sont les propos de Manuel Valls ».<sup>69</sup> Le ministre de l'Intérieur avait déclaré le 25 septembre 2013 que « les Roms ont vocation à retourner en Roumanie ou en Bulgarie », parce que « leur mode de vie est trop différent du nôtre » et « qu'une minorité d'entre eux seulement veut s'intégrer ».

---

<sup>65</sup> « A Nice, Jean-Marie Le Pen dérape sur les Roms », Libération avec AFP, 4 juillet 2013.

<sup>66</sup> « Cholet-Retour des gens du voyage : Bourdouleix évoque Hitler », *Le Courrier de l'Ouest*, 22 juillet 2013. La cour d'appel d'Angers l'a condamné à 3000 euros d'amende pour « apologie de crimes contre l'humanité ».

<sup>67</sup> « Propos anti-Roms du maire de Croix : un appel à la violence pour Martine Aubry », *La Voix du Nord*, 17 septembre 2013.

<sup>68</sup> Compte-rendu du Conseil municipal du 9 juillet 2014. En ligne : <http://www.ville-gardanne.fr/No06-Subvention-exceptionnelle-a-l>.

<sup>69</sup> Compte-rendu du Conseil municipal du 9 juillet 2014. En ligne : <http://www.ville-gardanne.fr/No06-Subvention-exceptionnelle-a-l>.

Mustapha El-Miri décrypte aux élèves les mécanismes du rejet de l'étranger, par la rétractation sur l'identité nationale : « le fait de rejeter les Roms tend à signifier : moi, je suis complètement Français et je mets une frontière à l'identité française, entre moi et eux. C'est là une forme d'inclusion nationale par le rejet de l'autre, alors que l'on n'est pas obligé d'exclure l'autre pour se forger son identité, d'autant moins que l'arrivée de populations qui ne sont pas attendues met à l'épreuve notre capacité à dépasser nos propres identités qui sont figées ». <sup>70</sup>

Au terme de l'interview, il leur prédit « la fin de l'identité unique promue par les États-nations, au profit de sociétés aux identités plurielles et mouvantes. Vous avez tous plusieurs nationalités et en raison de votre jeunesse, vous avez des pratiques et des comportements très différents de ceux de vos parents. Le rapport à vos origines est culturel et peut s'exprimer à travers un plat, une langue, un voyage, l'affection envers vos aïeux, mais vous êtes mobiles et non figés dans vos identités ». <sup>71</sup>

### 3.2 Clivages politiques locaux sur les enjeux sécuritaires

Suite à la réunion publique organisée le 29 novembre 2012 par des élus divers-gauche sur le thème « Gardanne et Biver ont droit à la sécurité », le Collectif Rom a publié une lettre ouverte adressée à Jean-Brice Garella (DVG-UDI), au député François-Michel Lambert ainsi qu'aux Conseillers municipaux co-organisateurs, pour dénoncer « des propos inacceptables de la part d'un certain nombre de concitoyens mais, fait plus grave, de la part également de participants-organisateurs ». <sup>72</sup> Les signataires enjoignent les élus « de passer de l'indignation politicienne à l'action politique », en leur rappelant que s'est constitué au fil des semaines un collectif citoyen réunissant une vingtaine d'associations très diverses (humanitaires, altermondialistes, catholiques etc.), « qui construisent des coopérations fructueuses avec les services de la Mairie, de l'Éducation Nationale et les services sanitaires et sociaux ».

Les cinq élus interpellés se défendent d'avoir favorisé le rejet : « Concernant la communauté Rom établie au Puits Z, nous n'avons jamais fait d'amalgames entre leur arrivée sur notre commune et l'insécurité qui se propage sur notre ville. Sur ce point, comme il a été dit, les problèmes d'insécurité ne datent pas de quelques mois mais bien de plusieurs années. Nous avons plusieurs fois insisté sur notre opposition au principe de "camp", car nous savons tous que certains individus le plus souvent sans liens directs avec la communauté profitent de ces regroupements pour s'y dissimuler et commettre des actes délictueux. D'où l'amalgame dans la population liée à une équation simpliste : camp de Roms = insécurité ». <sup>73</sup>

Le vice-président de l'association Rencontres Tsiganes dénonce le racisme qui s'est matérialisé par des inscriptions au abords du campement du Puits Z, dans la nuit du 27 au 28 juin 2013 : « vous n'êtes pas les bienvenues », « vous n'auriez pas la France », « la France aux français », « groupe de résistance française ». Il conseille à ces prétendus Français, d'apprendre et d'écrire correctement notre langue et en appelle à un front uni contre le racisme

---

<sup>70</sup> Entretien avec Mustapha El Miri, *op.cit.*

<sup>71</sup> Entretien avec Mustapha El Miri, *op.cit.*

<sup>72</sup> Lettre ouverte du Collectif Rom de Gardanne, Signataires pour le Collectif Thierry Destremau, Christine Vêrilhac, Jean Luc Debard, Isabelle Malgonne Didier Bonnel, 4 décembre 2012. En ligne : <http://www.millebabords.org/spip.php?article22194>

<sup>73</sup> Réponse publiée sur le blog de Jean-Brice Garella En ligne : <http://jb-garella.fr/reponse-collectif-roms-gardanne/>

et la xénophobie : « A Gardanne, qualifiée depuis longtemps de “Terre d'énergies” et d'immigrations, il est temps de rassembler nos énergies précisément, en ces temps pré-électorales, pour que ces (mots) maux n'aient plus cours ! ». <sup>74</sup>

Après l'annulation des élections municipales par le tribunal administratif puis le conseil d'État <sup>75</sup>, la liste Front de gauche, conduite par Roger Meï a été réélue en 2015 avec 49,35% des votes exprimés, contre 42,05% pour Jean-Brice Garella (divers gauche-UDI) soit plus de 600 voix d'écart, contre 69 en 2014. Chef d'entreprise, J. B. Garella avait démissionné de son poste d'adjoint à la Solidarité en septembre 2013, pour prendre la tête d'une liste d'union rassemblant du parti socialiste jusqu'au centre-droit aux élections municipales de 2014. Il dénonçait durant sa campagne l'état d'une « ville divisée, victime de désintégration sociale, économique et humaine », dans laquelle la « moitié des habitants doivent vivre avec moins de 800€ par mois et sans perspective d'avenir (...). La grande pauvreté est à nos portes, Gardanne est maintenant classée en zone de sécurité prioritaire ». <sup>76</sup>

Entre les deux tours de l'élection municipale 2015, le député François-Michel Lambert, tête de liste « Gardanne et Biver en avant » (EELV, Front démocrate et Génération écologie), a apporté son soutien à la liste Meï, choisissant ne pas appeler à voter pour la liste de J. B. Garella « du fait de son incapacité à affirmer son positionnement, des soupçons d'entrisme de la droite, et de sa campagne haineuse à l'encontre de certains de nos colistiers ». <sup>77</sup> Après la victoire du maire communiste, il déclare accorder « sa pleine confiance à l'équipe renouvelée et à son projet qui met au cœur l'humain, à l'heure où le candidat de la partie adverse a choisi son camp, totalement à droite ». <sup>78</sup>

Sur le plan national, le second tour des élections municipales de 2014 a enregistré un taux d'abstention de 36% inégalé sous la Vème République, il atteint 50,48% à Gardanne, au second tour de l'élection de 2015, hypothéquant une posture d'attentisme et/ou d'exit des administrés. En revanche, fait notable, ce score invalide un ralliement aux thèses du Front National que d'aucuns présageaient, en contexte de « sécurité renforcée » et d'insécurité multi-niveaux (sociale, financière, économique, environnementale). En outre, le représentant du Front national n'a obtenu que 8,61% de voix en 2015 contre 15,69% en 2014.

### 3.3 Des dissensus sociaux et syndicaux

Si l'aide apportée aux familles du puits Z a bénéficié d'un élan de solidarité, elle a aussi catalysé l'opprobre d'une partie de la société locale sur les intervenants, qu'ils soient bénévoles, missionnés, mandatés ou élus, relate le policier municipal : « Oui. Certains m'ont envoyé bouler. D'autres ont dit que je n'étais pas un bon flic, mais cela m'est égal. Je suis le chef de la police municipale à Gardanne, je ne crois pas qu'aucun de mes agents oserait me faire un reproche. Il est vrai que je les envoie le moins possible sur le campement et que c'est moi qui gère la plupart du temps, car c'est compliqué. Bien sûr, quand ils doivent y aller, ils y

<sup>74</sup> André Lucy, compte Facebook, 28 juin 2013.

<sup>75</sup> En raison de l'inéligibilité de l'un des colistiers, directeur d'un établissement de soins palliatifs à Gardanne, inéligible car résidant à Aix-en-Provence, dont la notoriété était de nature à influencer le vote de certaines catégories d'électeurs et à altérer la sincérité du scrutin, *Libération*, « Municipale partielle à Gardanne: le sortant communiste largement en tête », 13 juillet 2015.

<sup>76</sup> « Le patron socialiste Jean-Brice Garella candidat à Gardanne », *Le Meilleur de Marseille – Au cœur des quartiers un pont entre les communautés*, publié le 30 janvier 2013.

<sup>77</sup> « Duel Meï-Garella, le FN en arbitre affaibli : un second tour sur le fil à Gardanne », *La Provence*, 14 juillet 2015.

<sup>78</sup> « Gardanne. François-Michel Lambert appelle à voter Roger Meï », *Journal La Marseillaise*, 14 juillet 2015.

vont, mais je préfère les laisser pour l'essentiel exercer leurs fonctions dans un système journalier de police générale et, m'occuper moi-même des Roms ». <sup>79</sup>

Pour sa part, Jean-Luc Debard a du affronter les attaques *ad hominem* et les invectives de nombreux Gardannais, parfois virulentes à son encontre : « Durant les premiers mois, j'étais interpellé dans la rue, car on m'accusait d'avoir fait venir les Roms à Gardanne. Apparemment, je suis un peu connu en tant que délégué syndical à la mine. Beaucoup de mineurs et leurs familles se rappellent de moi et m'interpellaient assez méchamment d'ailleurs, en me disant : « C'est toi qui les a fait venir, qui fout le bordel, c'est à cause de toi qu'il y a des vols, etc. ». <sup>80</sup>

Au niveau syndical la rupture intervient entre l'Union locale de la CFDT, dont il est responsable et l'Union départementale : « L'Union locale de Gardanne était au départ dans le Collectif Rom, mais elle a été dissoute suite au désaccord avec l'Union départementale (sur la ligne du Syndicat national), qui ne souhaitait que l'on informe les gens, mais plutôt que l'on s'occupe de nos adhérents ». <sup>81</sup>

La discorde règne aussi entre les organisations syndicales confirme au demeurant le secrétaire général de l'Union Territoriale Interprofessionnelle de la CFDT, à l'occasion de l'installation des Roms à la Bourse du travail de Lille en 2013 : « Nous ne sommes plus dans l'intersyndicale car nous ne sommes pas d'accord sur les moyens d'actions. Nous ne souhaitons pas que l'on mélange tout : les problèmes de la Redoute, ceux des sans papiers et des Roms, ni que l'on médiatise ou politise à outrance cette question... ». <sup>82</sup>

L'unité syndicale s'est également rompue à Lille suite à la défiance envers les partis politiques, accusés d'instrumentaliser « la question Rom » sans politique concertée, détaille Jacques Lefèvre de la direction de l'Union départementale de la CGT : « Les syndicats sont convaincus que les Roms subissent de plein fouet les effets d'un grand écart politique entre socialistes et écologistes. Ils sont les otages de querelles entre les Verts et le PS. Les organisations ont été mises devant le fait accompli. Les Roms sont arrivés en pleine détresse, la plupart sans vêtements, ni chaussures, comment leur refuser l'accueil ? La situation ne devait être que provisoire, aujourd'hui il n'y a plus de politique sur place ». <sup>83</sup>

Venu évaluer la situation des familles sur le Puits Z un an après leur installation, en présence du maire et du député Lambert, le Préfet Alain Régnier, délégué à l'hébergement et à l'accès au logement a reconnu « les contradictions du gouvernement sur le sujet, pro□nant pour sa part beaucoup de pédagogie pour une politique des petits pas » : « On estime à 2 millions la population Rom en migration dans les 28 pays européens. Ils sont 600 000 en Espagne, plusieurs centaines de milliers en Italie, et seulement 20 000 chez nous. Pourtant la France est assez singulière dans le rejet, la xénophobie, le discours public sur ce sujet. Les Roms provoquent un débat particulier, des articles pleine page, des réactions d'une violence particulièrement préoccupante pour la société franc□aise ». <sup>84</sup>

---

<sup>79</sup> Entretien avec Christian Huc et René Parlani, *op. cit.*

<sup>80</sup> Entretien avec Jean-Luc Debard, *op.cit.*

<sup>81</sup> *Idem.*

<sup>82</sup> Journal *La Voix du Nord*, « Roms à la bourse de travail, à Lille : les syndicats se sentent de plus en plus isolés », publié le 13 novembre 2013.

<sup>83</sup> Journal *La Voix du Nord*, *idem.*

<sup>84</sup> B. Colombari, C. Nerini, S. Conty, « Un Préfet à Gardanne », *Énergies*, Le magazine d'information de Gardanne, n°40, du 18 septembre au 2 octobre 2013, p. 5.

## 4 - Dynamiques transactionnelles dans l'accompagnement des familles

Claude Dubar, définit l'identité comme la résultante d'une transaction entre deux processus hétérogènes, biographique et relationnel, qui renvoient aux constructions de « l'identité pour soi » et de « l'identité pour les autres ». Afin d'appréhender l'intentionnalité des acteurs locaux dans leurs engagements individuel et collectif, nous mobiliserons ses travaux qui insistent sur le point commun essentiel entre ces deux types de transaction : « il s'agit d'actions qui, l'une et l'autre, traversent la situation individuelle et nécessitent délibérations, ajustements et compromis ».<sup>85</sup>

### 4.1 La transaction biographique

Processus « par lequel les individus anticipent leur avenir à partir de leur passé », la dimension biographique met en jeu « la continuité des appartenances sociales et le sens des trajectoires individuelles ». L'enjeu de cette transaction, qui s'appuie sur des mises en récits, est « la reconnaissance des positions revendiquées » mais aussi « la construction des avenir possibles ».<sup>86</sup>

Mustapha El Miri, a proposé d'emblée aux lycéens de reformuler la problématique de l'intégration des populations migrantes dans les sociétés d'accueil : « mon père marocain n'a jamais été à l'école, c'est la même histoire. Les Roms ne posent pas uniquement la question des immigrés qui viennent chez nous, mais aussi celle du vivre ensemble dans une société. Comment être en capacité d'accueillir, d'intégrer et de fonctionner ensemble ? ». Il leur confie s'être « naturellement engagé sur le dossier des Roms. Quand on a des débats houleux avec certains citoyens, je leur demande s'ils sont prêts à échanger leur logement contre un mobil-home, s'ils estiment qu'ils sont mieux lotis qu'eux ».<sup>87</sup>

Toutes les listes qui se sont présentées aux élections municipales voulaient fermer le campement, rappelle Jean-Luc Debard : « Monsieur Garella a organisé une réunion sur la sécurité où de nombreux habitants sont intervenus pour réclamer qu'on mette les Roms dehors. Un Sicilien a expliqué que lorsque ses parents sont venus en France, ils ont travaillé, contrairement à eux qui ne le font pas ». Moi, je leur ai répondu : « Voilà, je m'appelle Jean-Luc Debard, ma mère s'appelait Jourdan, ma grand-mère Daniel. J'ai fait l'arbre généalogique de ma famille française et je leur ai dit qu'en tant que Français de souche, il fallait m'autoriser à parler. Cela a été laborieux pour arriver à prendre la parole. Je leur ai dit que ce qu'ils dénonçaient sur les vols n'était pas nécessairement vrai, que certains Roms volaient, mais qu'eux le faisaient pour manger, contrairement aux Sarkozy, Balladur, Balkany et autres... qui eux, volent des milliards, mais où là, on ne fait rien. Donc oui, beaucoup veulent virer les Roms de Gardanne ».

Interrogé sur les raisons de son engagement auprès des familles de Valabre, Jean-Luc Debard est un militant syndical, adhérent d'ATTAC, du parti *Les Alternatifs*, secrétaire de l'association Écopolénergie créée en 2001 et membre d'autres associations. Il retrace l'importance des expériences militantes acquises et incorporées comme autant de ressources mobilisables dans la lutte pour l'application des droits : « Personnellement, depuis l'âge de 12-13 ans, j'ai été membre de la Jeunesse ouvrière chrétienne qui œuvre dans le milieu

---

<sup>85</sup> Claude Dubar, « Formes identitaires et socialisation professionnelle », *Revue Française de Sociologie*, n°33, 1992, pp. 505-530, p. 520-521.

<sup>86</sup> *Idem.*

<sup>87</sup> Entretien avec Mustapha El Miri, *op.cit.*

ouvrier afin que les gens s'organisent pour faire respecter leurs droits dans la vie : à l'école, au lycée, en apprentissage, à l'usine, dans tous les lieux de travail, afin qu'ils deviennent responsables et autonomes, sans suivre comme des moutons, ni se laisser marcher sur les pieds. Depuis cet âge, cela m'a permis de me former, de faire respecter mes droits, d'apprendre à prendre la parole, de connaître l'histoire du mouvement ouvrier. C'est toute cette expérience qui m'a amené à m'occuper des Roms, ici et maintenant ».<sup>88</sup>

Aumônier des Roms, Tsiganes et Gens du Voyage dans le diocèse d'Aix-en-Provence et d'Arles depuis 2012, Thierry Destremau visite depuis longtemps les campements de Roms de l'Arbois, de Marignane et de Vitrolles. Membre du Collectif Rom de Gardanne, comme un autre prêtre actif auprès des Roms d'Arles, il a une bonne connaissance des populations grâce à son statut de « rachail », prêtre-accompagnateur.<sup>89</sup> Son engagement aux côtés des populations Tsiganes et Roms est double : « en raison d'une forme de liberté qui leur est propre » dans laquelle il se retrouve, ainsi que de « la spontanéité de leur accueil ».

24 enfants du campement du Puits Z étaient scolarisés en septembre 2014. Comme d'autres populations, « les enfants savent de manière innée que la réussite sociale passe par l'instruction » retire Christian Huc de son expérience personnelle : « Je pense que les enfants ont conscience que pour gommer la misère dans laquelle ils vivent, cela passera par l'éducation ». Explicitant la dynamique d'intégration par l'école, il narre le parcours d'un jeune arménien ne parlant pas un mot de français, qui a été accueilli dans sa classe en CE 1 : « Il est devenu mon copain car moi, j'ai été élevé dans une famille affranchie des idées racistes, dans laquelle peu importaient les notions de religion ou de racisme. À la fin de l'année, il était le premier de la classe. Aujourd'hui, il est professeur de philosophie ».<sup>90</sup>

Entre temps vécu et temps raconté, les témoignages, rendent compte de l'incessant « travail de mise en intrigue des récits » dévoilé par Ricoeur<sup>91</sup>, mais éclairent aussi la trajectivité du double engagement individuel et collectif, par lesquels chacun questionne la nature et la forme de l'accompagnement, afin de passer de l'accompagnement à l'autonomie des familles.

## 4.2 La transaction relationnelle

La « transaction relationnelle » est un processus de définition de soi en relation avec autrui. C'est un processus par lequel les individus « entrent en interaction avec les acteurs significatifs d'un champ particulier ».<sup>92</sup>

La question de la cohabitation se pose tout autant aux frontières de l'espace urbain contigu du Puits Z, qu'à l'intérieur du campement car l'entente entre les familles est toute relative, alors-même que la solidarité entre eux reste très limitée : « Il y a plusieurs clans chez les Roms et des familles élargies qui ne s'aiment pas forcément entre elles. Ils vivent ensemble sur le même terrain, mais parfois ils ne peuvent pas se voir entre adultes alors que les enfants, eux, jouent ensemble. Néanmoins, ils se groupent pour les gros achats, par exemple le fourgon qui sert à la récupération, est utilisé par plusieurs familles ».<sup>93</sup>

---

<sup>88</sup> Entretien avec Jean-Luc Debard, *op.cit.*

<sup>89</sup> Thierry Destremau, « Aumônerie des Gens du Voyage, Gitans & Roms dans le diocèse d'Aix-en-Provence & Arles », *La Roulotte*, n°230, Septembre 2013, p. 12.

<sup>90</sup> Entretien avec Christian Huc et René Parlani, *op. cit.*

<sup>91</sup> Paul Ricoeur, *Temps et Récit*, tome I, Paris, Seuil, 1983.

<sup>92</sup> Claude Dubar, *op.cit.*, p. 520.

<sup>93</sup> Entretien avec Mme Pavloff, *op.cit.*

Autre exemple évoqué à l'occasion d'une distribution des colis alimentaires délivrés par les Restos du cœur, l'un des bénéficiaires a refusé de prendre ceux des autres, obligeant le bénévole présent à faire trois voyages pour livrer les familles.<sup>94</sup> Dès lors, les membres du Collectif ont décidé de ne plus faire ce que les hommes pouvaient faire eux-mêmes, notamment les menues réparations courantes, l'accompagnement des femmes et des enfants aux rendez-vous scolaires et de soins...

Dernières préoccupations des membres du Collectif, la mendicité mais aussi les emprunts et des dettes, qui ont fait l'objet d'une attention toute particulière, afin que l'assistance prodiguée ne se transforme pas en un assistanat programmé.<sup>95</sup> Thierry Destremau évoque la difficulté majeure pour les femmes, qui sortent peu du campement, n'ont pas appris de métier et mendient parfois : « Cela nous choque mais c'est pour elles le moyen le plus facile de gagner de l'argent. Actuellement, une bénévole leur apprend la couture pour qu'elles puissent faire des retouches, fabriquer et vendre sur la base de commandes, ce qui pourrait constituer une alternative ».<sup>96</sup>

Par certains côtés, ils « sont excessifs » explique le prêtre, notamment en raison de leur condition d'esclaves et de serfs durant des siècles : « Lorsqu'on leur a apporté de l'aide, ils ne s'arrêtent pas de solliciter, n'y mettant pas de limite et tirant sans cesse les fils de la générosité. À cet égard, il appartient donc à chacun de se positionner et de voir jusqu'où l'on veut bien aller, car il faut savoir que dans leur culture, le don est consenti sans contrat, ce qui les enferme dans une dépendance dont ils ont conscience, alors que dans la majorité des autres cultures, il est fait dans une forme de tacite réciprocité ».<sup>97</sup>

Les prêts demandés sont quasi-exclusivement destinés à la réparation ou la mise en conformité de leurs voitures et camions, qui qualifie le « potentiel de mobilité des acteurs » mis en lumière par Gallez et Kaufmann.<sup>98</sup> Le plus dur, concède Jean-Luc Debard, est d'arriver à mesurer jusqu'où les aider sans rentrer dans un engrenage de sollicitations incessantes : « Par exemple, hier, l'un m'a demandé de l'argent pour payer sa carte grise. Au début, il m'est arrivé de leur en donner. Maintenant, j'ai arrêté, comme on l'a décidé avec le Collectif ».<sup>99</sup>

A cet effet, plusieurs principes ont en effet été collectivement actés : de distinguer le prêt demandé au Collectif, du prêt personnel qui n'engage que son donateur ; de n'attribuer que 75% des montants demandés, les demandeurs ayant d'autres sources de revenus ; de limiter à 200 euros le montant attribué jusqu'au remboursement de la somme initiale, mais aussi de contractualiser par la signature d'une reconnaissance de dette et d'un engagement à l'honorer.<sup>100</sup> Notons que le terme de « dette » en roumain propose littéralement un réservoir de sens, pour celui qui la contracte et doit l'honorer : la force sociale de l'obligation, son caractère légal ou moral, l'acte requis ou permis par la loi, l'état d'être forcé à payer, l'attitude

---

<sup>94</sup> Collectif Rom de Gardanne, compte-rendu de la réunion du 19 août 2015.

<sup>95</sup> Les bénévoles s'interrogent pourquoi les hommes n'assurent pas les accompagnements des femmes et enfants pour les soins et rendez-vous divers, compte-rendu du Collectif Rom de Gardanne, 30 septembre 2014.

<sup>96</sup> Intervention de Thierry Destremau, *op.cit.*

<sup>97</sup> *Idem.*

<sup>98</sup> Caroline Gallez, Vincent Kaufmann, 2009, « Aux racines de la mobilité en sciences sociales. *Contribution au cadre d'analyse socio-historique de la mobilité urbaine* », in *De l'histoire des transports à l'histoire de la mobilité*, p. 41-55.

<sup>99</sup> Entretien avec Jean-Luc Debard, *op.cit.*

<sup>100</sup> Collectif Roms de Gardanne, compte-rendu de la réunion du 19 août 2014.

consciente et le sens des responsabilités envers les obligations, le paiement temporairement différé.

L'obligation lie également les membres du Collectif avec les adhérents et sympathisants, qui leur offrent « une marge de manœuvre rassurante » par leurs dons généreux et les prêts importants consentis, lesquels « sont gérés avec prudence de façon à pouvoir les rembourser le moment venu ».<sup>101</sup>

### 4.3 Interlocution des mémoires de l'immigration

Le 8 décembre 2002, le comité d'entreprise des Houillères des Bassins du Centre-Midi annonçait la fermeture anticipée de la mine de Gardanne au 1er février 2003 (initialement prévue en 2005). Le 8 février 2003, alors que se joue le dernier acte d'une histoire locale de l'exploitation charbonnière<sup>102</sup>, la ville a rendu hommage à toutes ces générations de migrants qui ont forgé l'histoire de la Région, par l'entremise du maire: « Gardanne témoigne sa reconnaissance aux mineurs venus des quatre coins du monde, qui ont fondé ici une communauté laborieuse et solidaire ».<sup>103</sup>

A bien des égards, les témoignages rendent compte des registres cognitifs mais aussi symboliques d'une mémoire de l'immigration, qui affleure tout autant dans la biographie familiale des jeunes enquêteurs, que dans celle des acteurs interviewés, comme le confirme Roger Meï : « La couleur de la ville est la solidarité. Gardanne est une ville qui compte plus de cinquante nationalités et deux mille bénévoles. La solidarité est notre culture, car notre population est à 90% d'origine immigrée et a subi les mêmes avanies ».<sup>104</sup>

Un rapport de Charbonnages de France estime que, si l'industrie charbonnière avait extrait 1,5 milliard de tonnes de charbon en provenance du bassin du Centre-Midi<sup>105</sup>, « ces chiffres ne seraient rien sans ces paysans provençaux, ces Italiens, Polonais, Arméniens, Tchèques, Espagnols, Algériens qui ont façonné le bassin minier de Provence et qui se sont battus, inlassablement, pour améliorer leur quotidien ».<sup>106</sup>

L'entretien avec Isabelle Pavloff commence par la présentation des élèves, qui inscrivent l'immigration dans leur biographie familiale : l'un habite Martigues (ses grands-parents sont nés en Algérie), l'autre à Puyricard (il est né en France, puis a vécu en Italie, avant de revenir en France), le troisième vit à Marseille (ses parents sont originaires d'Algérie et d'Espagne). Interrogée sur la perception des familles par la société locale, l'assistante sociale exhume la mémoire collective de l'éradication des bidonvilles dans les années 70 : « Ils sont loin d'être bien vus localement, en raison de la peur qu'ils suscitent et de cette pauvreté qui questionne quand on les croise. De plus, comme le dernier bidonville de Nanterre a disparu, la crainte est

---

<sup>101</sup> Didier Bonnel et Christine Vérilhac, Collectif Roms de Gardanne, compte-rendu de l'Assemblée générale, 7 février 2015.

<sup>102</sup> Les premiers actes notariés du 16<sup>ème</sup> siècle mentionnent des livraisons de charbon vers Marseille.

<sup>103</sup> Supplément à *Énergies*, *op. cit.*, p. 10.

<sup>104</sup> Entretien avec Roger Meï et Mustapha El Miri, *op.cit.*

<sup>105</sup> Les Houillères de Bassin du Centre et du Midi ont été créées en 1969, issues de la fusion des bassins d'Aquitaine, d'Auvergne, de Blanzy, des Cévennes, du Dauphiné, de la Loire et de Provence.

<sup>106</sup> Supplément à *Énergies*, bimensuel de la ville de Gardanne, Bruno, Colombari, « La mine, une histoire verticale. Récits, témoignages et documents sur le bassin minier de Provence », Service communication de la Ville de Gardanne, n°235 du 9 mai 2005, p. 4, 16 pages. En 1855 est fondée la société *Lhuillier et Cie*, qui s'installe à Gardanne en 1876, devient *La société anonyme de Charbonnages des Bouches-du-Rhône* puis en 1898, *La Société nouvelle de Charbonnages des BDR*.

vive de voir la population Rom investir d'autres sites en reconstituant ce type d'habitat misérable, dans des conditions extrêmes ».<sup>107</sup>

En revanche, la religion qu'ils pratiquent et partagent est un facteur de sociabilité élargie, juge-t-elle en connaissance de cause : « Les Roms de Gardanne sont orthodoxes, ils vivent leur culte et certains ont été baptisés à Marseille. Moi-même, je suis orthodoxe d'origine russe, une partie de ma famille qui est arrivée en France par la procédure d'asile a vécu dans le bidonville de Nanterre. Je sais que les Roms sont très mal vus dans les pays de l'Est (Russie, Ukraine, Pologne, etc.) qui considèrent qu'ils donnent une mauvaise image véhiculée partout de leur nation. En ce qui me concerne, ils me ramènent toujours quelque chose pour les fêtes orthodoxes ».<sup>108</sup> En outre, les femmes, parties prenantes de leur rôle de parentalité se montrent soucieuses de la scolarisation des enfants, tandis les hommes ont une réelle envie de s'intégrer et de trouver du travail déclaré ».<sup>109</sup>

Interrogé sur la sensibilisation effectuée dans la ville concernant l'implantation des familles, Mr. El Miri plaide pour un « recours à la mémoire » en rappelant aux jeunes qu'il y a « toujours une population qui tient le rôle de bouc-émissaire » : « Il faut rappeler aux Italiens qu'ils ont été traités avec les mêmes mots que ceux employés à l'encontre des Roms aujourd'hui, tout comme avant eux les Espagnols, les Maghrébins, les Arméniens et toutes les populations immigrées arrivées en France (...). Ceux qui lors de leur arrivée récente à Gardanne étaient traités de « ritals », sont aujourd'hui intégrés comme les autres, alors que le journal *Le Méridional*, dans les années 1960 décrivait leurs quartiers comme des coupe-gorge. Comme les autres, ils ont contribué à construire le sud de la France et ont apporté des richesses. On est dans le même processus ».<sup>110</sup>

Ce n'est pas un hasard si les Tsiganes, connus « sous diverses appellations populaires (Bohémien, Romanichel, Nomade... ), sont devenus objet du discours savant, puis médiatique et populaire, à l'heure de la construction des idéologies nationales en Europe » confirme les travaux de Martin Olivera : « ces groupes furent associés dès l'origine aux discours nationaux sur un canevas commun, l'étranger de l'intérieur, tout en étant définitivement exclus par un mécanisme radical : le déni d'histoire ».<sup>111</sup>

## **5 - Anticiper les effets sociaux, économiques et juridiques de la transition mobilitaire**

Mustapha El-Miri propose aux élèves de reformuler les enjeux d'une politique d'accueil en regard de leur propre trajectoire sociale : « Le défi posé par le nomadisme des Roms est celui des sociétés qui accueillent et de celles qui arrivent, qui en dit long sur notre capacité d'accueil, notre niveau d'humanité et notre degré d'évolution. Il faut savoir se battre en faveur de la mobilité, à laquelle chacun a droit. Qu'est-ce qui nous dit que nous vivrons toute notre vie sur le même territoire ? Pourquoi cela devrait-il être problématique ? Pourquoi nous

---

<sup>107</sup> Témoignage extrait de l'Enquête de France 3 Provence-Alpes-Côte d'Azur, vidéo « Roms, entre exclusion et intégration », 31 janvier 2014.

<sup>108</sup> Entretien avec Mme Pavloff, *op.cit.*

<sup>109</sup> Témoignage extrait de l'Enquête de France 3 Provence-Alpes-Côte d'Azur, vidéo « Roms, entre exclusion et intégration », 31 janvier 2014.

<sup>110</sup> Entretien avec Mustapha El Miri, *op.cit.*

<sup>111</sup> Martin Olivera, « Les Tsiganes comme autochtones. Le cas des Roms Gabori - Roumanie », *Balkanologie* [En ligne], Vol. XIV, n° 1-2 | décembre 2012, mis en ligne le 26 janvier 2013, consulté le 21 août 2015. En ligne, <http://balkanologie.revues.org/2340>.

refuserait-on le droit de changer de pays si la France avait des difficultés, ou d'essayer d'échapper à une misère totale ? ».<sup>112</sup>

### 5.1 Appréhender l'altérité et l'ipséité

Issu du latin *ipse* « soi-même », l'ipséité exprime le caractère fondamental de l'être conscient d'être lui-même, et marque le pouvoir d'un sujet de se représenter comme demeurant le même malgré tous les changements physiques et psychologiques qui peuvent advenir à sa personne au cours de son existence. En contrechamp, le terme d'altérité se définit comme l'acceptation de l'autre en tant qu'être différent, ainsi que sa reconnaissance dans la différence, qu'elle soit ethnique, sociale, culturelle ou religieuse. Elle implique la compréhension des particularités de chacun, la capacité d'ouverture aux différentes cultures et à leur métissage.

Martin Olivera explique que la « manière des Roms d'être eux-mêmes, le *romanès* est tout entier le produit de l'intégration de chaque société Rom à son environnement humain ». Son enquête ethnographique des Roms Gabori de Transylvanie, menée entre 1999 et 2007, illustre « que l'organisation sociale et la culture d'une communauté tsigane n'ont pas à provenir d'ailleurs pour être "originales" : ce ne sont pas les éléments de "morphologie sociale" ou les "traits culturels" qui sont propres mais le *système* auquel ceux-ci participent ».<sup>113</sup>

Questionné par les lycéens sur le respect du site par les familles, Christian Huc répond au lycéens en opérant une digression sur l'instantanéité qui rythment la vie des familles, en comparaison de la sienne (et des leurs) qu'ils projettent jusqu'à leur retraite : « Nous, notre avenir, on le projette sur plusieurs années, dix ans, vingt ans, trente ans, avec des perspectives, une profession, des enfants, etc., sur un avenir et un parcours de vie à long terme. Pour les Roms, l'avenir, c'est demain : « Qu'est-ce qu'il va nous arriver demain matin ? Est-ce que nous allons être chassés, est-ce que nous aurons à manger pour nos enfants, est-ce que nous allons faire l'objet de violences de la part de la population ? ».

Puis il leur répond en reliant les pratiques aux causes et aux effets : « sur le campement il y a ceux qui respectent vraiment leur environnement, balaient devant leur porte, et ceux qui sont plus négligents, qui vont démonter un moteur de voiture à proximité laissant les petits patauger dans ce chantier toute la journée (...). Ils n'ont pas notre notion de respect des biens matériels, puisqu'ils n'ont rien et n'ont jamais rien eu. Aujourd'hui, ils quittent un campement, ils vont reconstruire ailleurs. Ils vont tout laisser sur place. Avec quatre planches et deux clous, ils se refont un toit ».<sup>114</sup> Fuir veut aussi dire survivre quand on est chassé ou pourchassé, et qu'il faut urgemment « décamper » vers un lieu éphémère et pour un temps indéfini.

Pour faciliter la poursuite de leur principale activité rémunérée, un emplacement a été attribué à chaque famille à l'entrée du terrain du Puits Z, pour déposer et démonter la ferraille, avant d'apporter et recycler les restes à la déchetterie de Gardanne. Les mobilités familiales sont mus par l'accès aux activités de subsistance, expose le père Destremau : « Bon mécanicien, Carlos qui ferraille avec son fils remplit un petit camion par semaine, revend la collecte à des ferrailleurs officiellement en règle et gagne environ 150 euros selon le type de métal récupéré, particulièrement dans les câbles électriques (fer, cuivre notamment) ».<sup>115</sup> Savez-vous

---

<sup>112</sup> Entretien avec Mustapha El Miri, *op.cit.*

<sup>113</sup> Martin Olivera, *op.cit.*

<sup>114</sup> Entretien avec Christian Huc et René Parlani, *op.cit.*

<sup>115</sup> Intervention de Thierry Destremau, *op.cit.*

comment ils appellent la ferraille et tout ce qu'ils collectent, précise le Maire: « ils appellent cela la misère ».

Comme les hommes ferrailent et se déplacent en voiture, ils se rapprochent des grandes villes (Paris, Bordeaux, Lyon, Lille...), ce qui comporte un avantage certain, relève Christian Huc : « À Marseille, Jean-Claude Gaudin est content, il fait très peu appel aux services des encombrants. Les Roms passent, ils vident toute la rue, ils prennent tout ce qui traîne sur les trottoirs, les frigos... ».<sup>116</sup> En complément, Jean-Luc Debard insiste sur la lutte contre gaspillage augurée par leur pratique journalière de glanage : « Aujourd'hui, ils récupèrent la ferraille, qui est jetée, comme plein de choses aujourd'hui en France, ce qui est scandaleux car c'est un gaspillage monstre. Donc il y aurait déjà beaucoup de travail à ne pas jeter, à récupérer, à donner à manger à tout le monde. Des tas d'aliments, soi-disant périmés, sont aujourd'hui jetés par les supermarchés deux jours avant la date de péremption, en fait y aurait de quoi nourrir beaucoup de monde. Si en plus on donnait des terres aux gens, ils pourraient cultiver des légumes et tous manger à leur faim ».<sup>117</sup>

Auquel cas, il faudrait intégrer cette dimension vertueuse de cette récupération, tri et recyclage au programme de la « Stratégie nationale pour une transition de l'économie circulaire », mise en œuvre à l'initiative de l'Institut de l'économie circulaire, fort de quelques deux cents personnalités, qui promeut « un système alternatif au gaspillage actuel de ressources ». Monsieur Lambert a notamment salué l'entrée de ce principe dans la législation, à travers l'article 19 du titre IV de la loi sur la transition : « Près de quarante articles consacrés à l'économie circulaire vont permettre de passer de notre modèle linéaire – prélever, consommer, jeter – à une économie positive. Une économie qui non seulement préserve les matières premières et l'énergie mais surtout est créatrice de valeur et d'emplois dans les territoires ».<sup>118</sup>

## 5.2 Des opportunités d'intégration dans les systèmes locaux

Prenant acte de l'application à Gardanne d'une « politique humaine, humaniste, qui est celle de la République Française », Le Préfet Cadot a insisté sur l'exemplarité de l'expérience menée : « L'État vous accompagnera, votre exemple doit guider d'autres communes dans cette dynamique ». Il s'est engagé à « envoyer un signal » en relogant d'ici l'automne 2014 une à deux familles en capacité de s'intégrer, promettant de tout mettre en œuvre pour l'insertion des familles Roms accueillies.

Marie Lajus, Préfet déléguée pour l'égalité des chances, souligne que cette « démarche vraiment atypique, va bien au delà de l'étape du diagnostic social des familles, car elle s'accompagne d'un travail d'insertion par les services municipaux et le monde associatif, dans une plate-forme d'insertion accompagnée par l'État ». Elle propose de sécuriser les financements pour l'accompagnement social qui permettront d'accompagner les familles vers un logement pérenne et de piloter en sous-préfecture un comité d'évaluation de l'insertion, avec pour l'objectif qu'elles quittent le Puits Z à l'été 2015.<sup>119</sup> Il restait en février 2015 sept

<sup>116</sup> Entretien avec Christian Huc et René Parlani, *op. cit.*

<sup>117</sup> Entretien avec Jean-Luc Debard, *op. cit.*

<sup>118</sup> Institut de l'économie circulaire, « Loi transition énergétique : l'Institut de l'économie circulaire salue le vote du titre IV sur l'économie circulaire », communiqué de presse, Paris, 21 mai 2015. En ligne : [http://www.institut-economie-circulaire.fr/Loi-transition-energetique-l-Institut-de-l-economie-circulaire-salue-le-vote-du-titre-IV-sur-l-economie-circulaire\\_a840.html](http://www.institut-economie-circulaire.fr/Loi-transition-energetique-l-Institut-de-l-economie-circulaire-salue-le-vote-du-titre-IV-sur-l-economie-circulaire_a840.html)

<sup>119</sup> « Roms : le Préfet envoie un signal fort », *Énergies*, magazine d'information de Gardanne, Bimensuel n°419, du 10 juillet au 3 septembre 2014, p. 17.

familles au Puits Z, grâce au contingent préfectoral, l'une a emménagé dans un HLM à Marseille, une devrait suivre dans le parc aixois si elle parvient à justifier de revenus réguliers, une autre ira s'installer en Irlande.<sup>120</sup>

En mars 2015, la famille Banciù (Cornel, Violeta et leurs quatre enfants) est partie s'installer dans la commune lozérienne de Saint-Martin-de-Boubaux, dans un grand logement, avec un lopin de terre à cultiver et un emploi. Lors d'une rencontre réunissant à l'automne 2014, le Maire, les élus et les chefs de services avec la Fondation Abbé Pierre, son responsable départemental avait fait état d'un projet du Maire de cette commune, désireux de loger et embaucher une ou deux familles Roms à l'abattage de conifères.<sup>121</sup> Il est également motivé par l'arrivée d'écoliers qui empêcherait la fermeture de l'école de ce hameau de 175 habitants, sachant que « s'il réussit en dépit de la réticence d'une partie de la population », d'autres communes de l'intercommunalité pourraient accueillir des familles Roms.<sup>122</sup>

Au préalable, cette « relocalisation » a suscité l'implication et la coordination de tous les acteurs engagés, nécessitant le déplacement du Maire de Gardanne, avec des élus, le CCAS, la police Municipale, des membres du Collectif et des familles à Saint-Martin-de-Boubaux le 24 novembre 2014, suivi de la visite du Maire de St Martin et de l'un de ses adjoints à Gardanne en décembre 2014, puis d'un voyage du Collectif avec Cornel Banciù qui a fait un essai concluant de bûcheron, début février 2014.

Il y a eu un « très gros travail de préparation, ainsi qu'une planification et une répartition du travail au cordeau » détaille Didier Bonnel : « du côté Gardanne et des environs de la part de la Fondation Abbé Pierre, d'Emmaüs Cabriès, des Restos du Cœur, de l'Éducation Nationale, mais aussi des donateurs généreux, des déménageurs vaillants, de l'équipe en charge des affaires sociales et des questions scolaires, en liaison avec l'école de Saint Martin et le collège du Collet de Dèze ». La secrétaire de Mairie a également offert son aide pour effectuer le suivi administratif.<sup>123</sup>

Après deux ans d'efforts accomplis dans l'urgence sanitaire et sociale, les militants se trouvent « dans une sorte d'urgence renforcée puisque la situation des familles ne peut être considérée comme satisfaisante que de façon transitoire ». Les familles ont accompli des progrès dans leur intégration mesurent les bénévoles avec le recul du temps : les adultes se rendent seuls chez le médecin, sont plus ponctuels et volontaires envers la recherche d'emploi, se montrent plus solidaires entre eux (les femmes arrivent à partager les vêtements), rendent le matériel emprunté, la scolarisation des enfants est plus assidue, mais surtout il sont beaucoup plus apaisés.<sup>124</sup>

Les militants et bénévoles associatifs anticipent le maintien d'un accompagnement des familles durant un à deux ans, à leur sortie du campement, « car il y a un fort risque de "décompression" (décomposition des repères sociaux culturels), qui pourrait mener à l'échec et au retour à la situation antérieure ».<sup>125</sup>

### 5.3 Des cadres juridiques protecteurs et des programmes dédiés

<sup>120</sup> Dossier « Roms : deux ans au Puits Z », *La Provence*, 9 février 2015, p. 3-4.

<sup>121</sup> Collectif Roms de Gardanne, compte-rendu de la réunion du 9 septembre 2014.

<sup>122</sup> Collectif Roms de Gardanne, compte-rendu de la réunion en mairie du 6 octobre 2014.

<sup>123</sup> Collectif Roms de Gardanne, compte-rendu de la réunion du 10 mars 2015.

<sup>124</sup> Collectif Roms de Gardanne, compte-rendu de la réunion du 2 juin 2015.

<sup>125</sup> Didier Bonnel et Christine Vérilhac, Collectif Roms de Gardanne, compte-rendu de l'Assemblée générale, 7 février 2015.

Les Roms sont mentionnés pour la première fois dans un texte officiel de l'ONU à travers la résolution 6 du 31 août 1977 de la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme, exhortant les pays qui ont des Tsiganes (Romanis) à l'intérieur de leurs frontières à accorder à ces personnes, s'ils ne l'ont pas fait jusqu'ici, la totalité des droits dont jouit le reste de la population.

Pourtant, les droits à l'hébergement d'urgence, au logement et à la santé manquent d'effectivité, qui désigne l'application correcte de la règle de droit, évalue l'avocate Sophie Semerina : « Cela s'explique par leur énonciation générale et abstraite, qui tend à les réduire à des « droits-manifeste » à valeur purement symbolique.<sup>126</sup>

Sur le plan national, le droit à l'hébergement est un droit créance, en vertu du Code de l'action sociale et des familles : « Toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique ou sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence, qui doit lui permettre, dans des conditions d'accueil conformes à la dignité de la personne humaine, de bénéficier de prestations assurant le gîte, le couvert et l'hygiène, une évaluation médicale, psychique et sociale (...) ».<sup>127</sup> En outre, le Droit à l'hébergement opposable a été consacré par une décision du Conseil d'État rendue le 10 février 2012, saisi par l'association Droit au Logement. L'autorité en charge de la mise en oeuvre de ce droit (État, collectivité territoriale, etc.) se voit fixer une obligation de résultat, et plus seulement une obligation de moyens.

Du point de vue international, la Convention Européenne des Droits de l'Homme ratifiée par la France en 1974 garantit à « toute personne a droit au respect de sa vie privée et familiale, de son domicile et de sa correspondance ». Sur la base de cet article 8, la Cour européenne des droits de l'homme considère « qu'un groupe minoritaire est théoriquement fondé à revendiquer le droit au respect de son mode de vie propre, puisqu'il s'agit de "vie privée", de "vie familiale" et de "domicile" ».

De plus, le pays a ratifié la Charte sociale européenne révisée 1996, qui consacre, le « Droit des travailleurs migrants et de leurs familles à la protection et à l'assistance » (art. 19)<sup>128</sup>, le « Droit à la protection contre la pauvreté et l'exclusion sociale » (art. 31)<sup>129</sup>, ainsi que le « Droit au logement » (art. 31). Concernant spécifiquement ce dernier, « les Parties s'engagent à prendre des mesures destinées à favoriser l'accès au logement d'un niveau suffisant, à prévenir et à réduire l'état de sans-abri en vue de son élimination progressive, à rendre le coût du logement accessible aux personnes qui ne disposent pas de ressources suffisantes ».

---

<sup>126</sup> Sophie Semeriva, avocate, « Le défi de l'ineffectivité », in Compte-rendu du Colloque « Droits des Roms. Des droits fondamentaux aux droits effectifs », op. cit, p. 5.

<sup>127</sup> En vertu de l'article L345-2-2 du code de l'action sociale et des familles, modifié par la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové, n°2014-366 du 24 mars 2014 - art. 45.

<sup>128</sup> En vue d'assurer l'exercice effectif du droit des travailleurs migrants et de leurs familles à la protection et à l'assistance sur le territoire de toute autre Partie, les Parties s'engagent : (& 2) à adopter, dans les limites de leur juridiction, des mesures appropriées pour faciliter le départ, le voyage et l'accueil de ces travailleurs et de leurs familles, et à leur assurer pendant le voyage, les services sanitaires et médicaux nécessaires, ainsi que de bonnes conditions d'hygiène; (& 4) à garantir à ces travailleurs se trouvant légalement sur leur territoire, un traitement non moins favorable qu'à leurs nationaux, notamment en ce qui concerne la rémunération et les autres conditions d'emploi et de travail, le logement ; (& 9), à garantir à ces travailleurs résidant régulièrement sur leur territoire qu'ils ne pourront être expulsés que s'ils menacent la sécurité de l'État ou contreviennent à l'ordre public ou aux bonnes mœurs.

<sup>129</sup> Les Parties s'engagent à prendre des mesures dans le cadre d'une approche globale et coordonnée pour promouvoir l'accès effectif notamment à l'emploi, au logement (...) des personnes se trouvant ou risquant de se trouver en situation d'exclusion sociale ou de pauvreté, et de leur famille.

En complément, l'article E de la Partie V de la Charte sociale interdit la discrimination dans l'accès aux droits. La jouissance des droits reconnus doit être assurée sans distinction aucune fondée notamment sur la race, la couleur, le sexe, la langue, la religion, les opinions politiques ou toutes autres opinions, l'ascendance nationale ou l'origine sociale, la santé, l'appartenance à une minorité nationale, la naissance ou toute autre situation.

La mobilisation intersectorielle en faveur des droits des Roms, de leur droits fondamentaux à la liberté de circulation, d'installation et à de résidence, toute aussi précaire et temporaire fussent-elles, s'est étoffée et enrichie par l'exposé des nombreux cas d'espèces, de leurs fondements en droit et de leurs judiciaires, lors du Colloque « Droits des Roms. Des droits fondamentaux aux droits effectifs », qui s'est tenu en mars 2014 à Marseille. Délégué régional de la Cimade, Jean-Pierre Cavalié a accueilli près de trois cents participants en se réjouissant de ce succès : « C'est un événement par notre grande diversité, car dans un contexte de grave banalisation de la xénophobie, nous sommes la preuve que beaucoup affirment clairement le choix du vivre ensemble sans discrimination ». <sup>130</sup> Les interventions émanant d'associatifs, avocats, magistrats, chargés d'études, enseignants et chercheurs ont largement documenté les systèmes de protections des droits fondamentaux et la garantie de leur application, en étudiant les sources juridiques, la hiérarchie des normes, les jurisprudences et les divers moyens de défense des habitants.

Constituée d'un préambule et de 19 articles, la Charte pour le respect des droits et la dignité des occupants de terrains est une initiative inter-associative présentée le 15 octobre 2014 <sup>131</sup>, issue d'un constat partagé par les 32 signataires : « Le nombre croissant d'expulsions et d'évacuations qui visent les occupants de ces terrains conduit à une aggravation manifeste de leurs conditions de vie ». Cette Charte synthèse des normes juridiques applicables, se fixe pour objectifs de faire évoluer les pratiques en matière de procédures d'expulsion et d'évacuation de terrain, afin d'obtenir le respect des droits fondamentaux des occupants quant à leurs conditions de vie et à la protection de leurs biens. <sup>132</sup>

## Conclusion

L'accompagnement des lycéens de Valabre dans la conduite de ce travail scientifique exploratoire, s'inscrit dans la recommandation de politique générale de l'European

---

<sup>130</sup> Synthèse du Colloque « Droits des Roms. Des droits fondamentaux aux droits effectifs », organisé par le Syndicat des Avocats de France, la Cimade, le Syndicat de la magistrature, la Ligue des droits de l'Homme, Rencontres Tsiganes, Faculté de sciences économiques, Marseille, 28 mars 2014. En ligne, [http://www.gisti.org/IMG/pdf/actes\\_colloque\\_marseille\\_28-mars-2014.pdf](http://www.gisti.org/IMG/pdf/actes_colloque_marseille_28-mars-2014.pdf)

<sup>131</sup> La Charte est disponible en français, roumain et bulgare. Les signataires sont : Advocacy France, (AFVS) Association des Familles Victimes de Saturnisme, (AITEC) Association Internationale des Techniciens Experts et Chercheurs, Amnesty International France, (ASAV) Association pour l'Accueil des Voyageurs, ATD Quart--Monde, Association des Cités du Secours Catholique, CNDH Romeurope, Collectif les Morts de la Rue, Dalila Abbar (Jurislogement), Emmaüs France, Emmaüs Solidarité, (ERRC) European Roma Rights Centre, (FAPIL) Fédération des Associations et des Acteurs pour la Promotion et l'Insertion par le Logement, Fédération de l'entraide protestante, (FEANTSA) Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans--abri, (FNARS) Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale, (FNASAT) Fédération Nationale des Associations Solidaires d'Action avec les Tsiganes et les Gens du voyage, Fondation Abbé Pierre, Fondation de l'Armée du Salut, Halem, Hors la Rue, Housing Rights Watch, Jeudi Noir, La Cimade, Ligue des Droits de l'Homme, (MRAP) Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples, Médecins du Monde, Parcours d'Exil, Petits Frères des Pauvres, Secours Catholique Caritas France, Syndicat des Avocats de France, Syndicat de la Magistrature.

<sup>132</sup> Dalila Abbar, Guide juridique Jurislogement, « Défendre les droits des occupants de terrains », publié aux éditions La Découverte, 2014.

commission against racism and Intolerance, qui énonce que les États doivent « promouvoir l'esprit critique des élèves et leur fournir les outils nécessaires pour identifier et pour réagir aux stéréotypes et aux éléments intolérants contenus dans les matériels qu'ils utilisent ». <sup>133</sup> Il prend place également dans la mission « d'animation territoriale » de l'enseignement agricole public, de sensibilisation à la diversité culturelle, notamment dans les programmes en éducation socioculturelle.

A l'issue de ce processus pédagogique interactif, la plupart de ces jeunes a délaissé les fantasmes, « mais ce sont des cannibales » entendu lors d'un cours à la rentrée, en identifiant les ressorts et les mécanismes de stigmatisation. <sup>134</sup> Pour preuve, ceux qui prétendaient s'être faits poursuivre par des roms squattant derrière le lycée à la rentrée, ont avoué penauds à l'enseignant et à la classe qu'ils avaient imaginé cette « agression », lors de la séquence d'évaluation conduite en fin d'année. Ainsi, les apports scientifiques, la pratique des entretiens et la pratique artistique ont contribué à une transposition didactique de notions complexes et à une compréhension réflexive des processus d'exclusion <sup>135</sup> dont sont l'objet les populations migrantes.

Les récits détaillés des acteurs associatifs, institutionnels et politiques, ont mis au jour la solidarité qui gouverne l'agir local et préside à la destinée de la ville. En accueillant les familles Roms, « on évolue socialement, en temps qu'être humain » conclut Mustapha El-Miri : « Ce qui est choquant, c'est le rejet de douze familles, dont on peut se demander ce qu'elles pourraient enlever aux autres populations. Si on accepte de les accueillir et de les aider à s'intégrer, on ne peut pas pour autant créer de la marge (...). Nous vivons dans une société d'êtres humains et non dans une société animale où l'on isole et abandonne les animaux blessés. Il faut lutter contre cette animalité au profit du statut de l'humanité ». <sup>136</sup>

Alors même qu'ils sont « cofondateurs » des pays européens où ils vivent depuis des siècles, et sont nos « concitoyens », ce dont souffrent les populations Roms, c'est d'abord de la méconnaissance, postule Jean-Pierre Dacheux : « Ces évidences ne sont guère prises en compte et bien qu'ayant dans l'espace européen, une antériorité historique qui a précédé la naissance d'États, tels que l'Allemagne, l'Italie ou la Roumanie, les roms n'ont pas encore accès à la place qui est la leur, ne fut-ce qu'à cause de la spécificité de leur "mode de vie". Ils sont partout invités à s'intégrer, c'est-à-dire à vivre comme les autres Européens ». <sup>137</sup>

Au demeurant, la Commission européenne invitait en 2011 les États-membres à approuver une série d'objectifs communs, portant sur les quatre piliers que sont l'enseignement, l'emploi,

---

<sup>133</sup> Recommandation de politique générale n°10 de l'ECRI European commission against racism and Intolerance, « Pour lutter contre le racisme et la discrimination raciale dans et à travers l'éducation scolaire », adoptée le 15 décembre 2006, Strasbourg le 21 mars 2007.

<sup>134</sup> L'évaluation certificative de l'ensemble du projet pédagogique, comptant pour le baccalauréat technologique, a montré que sur 32 jeunes, un seul ne comprenait pas la notion de stigmatisation, voire la refusait.

<sup>135</sup> Norbert Elias, John L. Scotson, *Logiques de l'exclusion*, Paris, Fayard, 1997.

<sup>136</sup> Entretien avec Mustapha El Miri, *op.cit.*

<sup>137</sup> Jean-Pierre Dacheux, in *Guide de référence Les roms ont des droits. Pour un accès effectif aux droits fondamentaux. Na De Opre !*, Ligue des Droits de l'Homme, Czech Helsinki Committee, European Association for the Defense of Human Rights, Empowerind scotland's Ethnic ans Cultural minority Communities, Projet n° : 527367-LLP-1-2012-1-FR-GRUNDTVIG-GMP, avec le soutien du Programme LLP de l'Union européenne, 2012, p.7.

la santé et le logement, visant à accélérer l'intégration des Roms.<sup>138</sup> Analysant la mise en oeuvre des stratégies nationales de leur « inclusion » en 2012, la Commission déplore toutefois qu'en dépit des engagements pris par les États membres et de la législation anti discrimination dont ils se sont dotés, le racisme et les discriminations perdurent. Elle exhorte les États à lutter contre les représentations stigmatisantes et leurs effets délétères dans les sociétés de résidence : « le pouvoirs publics devraient déployer bien davantage d'efforts pour expliquer à l'ensemble de la société les effets bénéfiques, du point de vue social et économique, de l'inclusion des Roms (...), pour combattre les stéréotypes et empêcher les propos ou comportement racistes ou stigmatisants pouvant constituer une incitation à exercer des discriminations contre les Roms ». <sup>139</sup> Ce principe de non-discrimination est le pendant de celui du droit d'égalité, pourtant dument protégé et garanti par les législations des États.

A travers la mobilisation du Fonds Européen de Développement Régional de nouvelles perspectives en matière de cohésion économique et sociale permettent de financer des logements en direction des « groupes vulnérables », afin de combattre l'exclusion dans l'ensemble des États membres de l'Union européenne. Le parlement Européen et le Conseil ont décidé d'élargir les règles de financement du FEDER afin que puissent être co-financés des projets d'insertion par le logement des « communautés marginalisées ». Une des actions à soutenir au titre de la priorité d'investissement en direction des collectivités, est celle de résorption de l'habitat précaire se traduisant par un soutien aux collectivités pour financer des programmes « d'habitat adapté » et la création de structures de type « Village d'insertion ». De même, le Fonds social européen s'affirme comme un levier en faveur de l'inclusion sociale des familles vivant dans des campements, par le soutien à l'accompagnement des personnes afin de faciliter leur intégration, et le soutien aux démarches des collectivités territoriales (communes, intercommunalités et départements) pour intégrer ces populations dans l'emploi et lutter contre les discriminations.<sup>140</sup>

*In fine*, le maire Roger Meï s'assure que les lycéens ont compris la portée d'une politique d'accueil concertée entre la mairie, le département, l'État et l'intercommunalité, conduite en termes de cohésion sociale et d'équité territoriale : « il y a environ 2500 Roms dans ce département, on en a accueilli 80, alors si chaque commune faisait de même, il n'y aurait pas de problèmes Rom : à Marseille on les expulse, à Paris un enfant est mort dans un incendie... ». Sortant de la posture d'interviewé, il a sondé leur potentiel d'engagement personnel dans ce combat pour les droits : « Et vous qu'allez-vous faire ? », puis leur a lu la citation de Jean Jaurès, au fondement de son action : « Quelque soit l'être de chair et de sang, s'il a figure d'homme, il porte en lui les droits humains ». Nous pourrions compléter son propos par la phrase du parlementaire socialiste, adressée à ceux qui pensaient pouvoir trier les hommes et les femmes selon leurs origines, leurs croyances ou leur couleur de peau : « je n'aime pas les querelles de race, et je me tiens à l'idéal de la révolution française, c'est qu'au fond, il n'y a qu'une seule race : l'humanité ». <sup>141</sup>

---

<sup>138</sup> Commission européenne, communication intitulée « Un cadre de l'UE pour les stratégies nationales d'intégration des Roms », COM(2011) 173 final du 5.4.2011.

<sup>139</sup> Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité social et économique et social européen et au Comité des régions, Bruxelles, le 26 juin 2013 COM(2013) 454 final. En ligne, [http://ec.europa.eu/justice/discrimination/files/com\\_2013\\_454\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/justice/discrimination/files/com_2013_454_fr.pdf)

<sup>140</sup> Projet de Programme opérationnel national du fonds social européen pour l'emploi et l'inclusion en métropole, version du 10 février 2014, p. 88.

<sup>141</sup> Jean Jaurès, « La Question juive », *La Dépêche*, 2 juin 1892.

